

AUJOURD'HUI
MAXIMUM 10
MINIMUM 04
L'AN DERNIER
MAXIMUM 20
MINIMUM 2



l'oyez l'Année de Murphy, Page 5

La Patrie

MONTREAL, VENDREDI, 14 MARS 1919

Canadiens-français,

Le mot d'ordre maintenant : S'organiser pour produire. Cela signifie qu'il faut trouver de l'emploi pour tous.

LE NUMERO: UN CENTIN

LA PAIX SERAIT SIGNÉE AVANT PAQUES

Le traité sera terminé vers le 20 mars et les délégués allemands convoqués pour le 25.

La fin au plus tôt Avec le maximum de résultats et le minimum de discussion.

(Cable de la United Press à la PATRIE) PARIS, 14. — Maintenant que le président Wilson est de retour à Paris, on va se hâter de terminer le traité préliminaire de la paix.

La réunion du conseil suprême de guerre a été remise pour permettre de rencontrer le président. Il s'agit d'en venir à une entente finale.

Tout indique que le traité sera terminé le 20 mars et que les délégués allemands seront convoqués pour le 25 mars.

Il n'est pas encore déterminé que la question de la Ligue des Nations sera mise dans le traité préliminaire.

On a convoqué, pour la fin de la semaine prochaine, tous les représentants des pays neutres afin qu'ils donnent leurs opinions sur cette grande question.

Si l'on juge ensuite de faire quelques modifications, on convoquera une session plénière avant que le traité préliminaire soit soumis aux Allemands.

Tout indique que l'on veut en finir au plus tôt, puisque l'ouvrage est entre les mains des chefs des nations, afin d'avoir le maximum de résultats avec le minimum de discussion.

LA POSSESSION DE TSING-TAO (Presse Associée Canadienne)

PARIS, 14. — Le conseil suprême a pratiquement décidé que l'Allemagne devra abandonner toute réclamation sur Tsing-Tao et ses propriétés ou concessions de la péninsule Shantung.

Le conseil ne rendra pas de décision finale au sujet de la possession ultime de ce port qui fait actuellement l'objet d'une vive discussion entre les délégations japonaise et chinoise à Paris, d'ici quelques jours.

La Chine prétend que le Japon n'a aucun droit à sa possession ultime, bien qu'elle se dise prête à accepter la décision des puissances à ce sujet. L'expulsion des Allemands qui eussent s'y étaient établis par force, devrait occasionner le retour de Tsing-Tao et de ses propriétés à la Chine, propriétaire naturel.

Le conseil suprême ou la ligne des nations auront à trancher la question si les parties n'en viennent à un accord.

LE PARLEMENT POLONAIS A ETE RECONNU (Dépêche de la presse canadienne)

VARSOVIE, 14. — Le président Troupyński a annoncé à la Diète polonaise aujourd'hui que l'Italie avait reconnu le gouvernement polonais. Cette nouvelle a été reçue avec enthousiasme et sur proposition du député Kortany la Diète a voté l'envoi d'adresses aux parlements d'Angleterre, de France et d'Italie. Le général Lemieński a été nommé ministre de guerre.

LA PAIX S'EN VIENT



Plus vite ! déclare M. Wilson. Du "N.Y. World"

Les employés des postes en convention



GRUPE DES DELEGUES DE L'ASSOCIATION DES EMPLOYES DES POSTES à la convention qui se tient au Windsor. Voici leurs noms: Président, A. Jacques, Montréal; vice-président, W. J. Cantwell, Ottawa; secrétaire, J. W. Green, Winnipeg; vice-prés. pour province d'Ontario, E. M. Stewart, Toronto; Délégués M. M. Thos, Burnett, Charlottetown, P. E.; J. N. Meagher, Halifax; A. C. Toole, St-Jean, N.B.; W. J. Callaghan, R. S. Bartlett, E. A. Stuart, C. E. Swait, A. E. Crato, S. E. Elsom, de Toronto; L. E. Kindelan, L. N. Sauter, de Québec; R. Trudon, H. Benjamin, Jos. Hebert, J. Ste-Marie, T. Delamoleine, N. Dequise, O. Lorange, J. A. Lamontagne, E. Desjarlais, A. Chartrand, de Montréal; W. J. Way, Robt. Guy, de Hamilton; A. W. J. Gignac, de Windsor; H. J. Hartley, de Brantford; A. Carrothers, de London; R. E. Hall, E. Littlefield, J. O. Bolly, d'Ottawa; Jos. Daly, Kingston; J. V. C. Trulasch, Belleville; C. N. Edgar, Brockville; A. B. Callahan, London; J. A. St-Cyr, Sherbrooke.

CETTE SCISSION ENTRE MONTREAL ET QUEBEC NE SERAIT QUE CAMOUFLAGE

A propos du pèlerinage à Québec du président de la commission administrative.--Y aura-t-il des démissions à l'Hôtel-de-ville?

L'ACHAT DE PNEUS

On commente diversement à l'hôtel de ville et ailleurs le départ précipité pour Québec de M. Ernest R. Décaré, président de la Commission administrative, qui s'en va pour défendre, lorsqu'il n'est plus temps, plusieurs importantes résolutions, entre autres la diminution de la surtaxe de Maisonnette et le contrat du tramway que l'on veut modifier un tantinet.

M. Décaré aurait pris le train quatorze-vingt-treize heures en retard. Que fera-t-il en parlement, puisque seuls maintenant les députés ont droit de cité sur les questions en discussion? La scission que l'on prétend devoir exister entre l'administration de Montréal et la Législature provinciale ne serait que du camouflage et n'aurait pour but que de jeter de la poudre aux yeux des profanes et faire le jeu de la Commission.

On dit encore que sir Lomer et M. Décaré sont en excellents termes. Alors pourquoi tout ce "tribalballement"? Qu'accomplira sur les hauteurs du Cap Diamant M. Décaré? Si la Législature laissait passer les propositions en question, n'aurait-elle autant qu'on le suppose, aux droits et prérogatives de la métropole? S'il en était ainsi, le voyageur municipal aurait dû se presser davantage et ne pas attendre que Me Laurendeau ait épuisé son argumentation?

Telles sont les questions que l'on se pose actuellement à l'hôtel de ville. Des malins prétendent que les échivains ont été plus vigilants qu'on ne le présentait. Ils ont veillé au gré et ils monnaient présentement de reculer des choses qui sont très périlleuses et qui ont trait au service des Achats et de Venues. Tous et chacun savent que les échivains Desroches et Gernel ont essayé un refus au chantier de la corporation, rue de Fleurimont, au sujet de renseignements qu'ils désiraient avoir, relativement à l'achat de pneus d'automobiles.

Aujourd'hui que l'on glose sur le pèlerinage du président de la Commission administrative dans la vieille capitale, la boîte à Pandore s'ouvre à demi. Les adversaires du nouveau règlement municipal se trouvent les mains de plaisir et présentent que deux des commissaires s'en iront bientôt. D'après eux, la besogne n'en vaudrait pas la chandelle.

C'est ainsi que le 14 mars 1919, l'incursion de M. Décaré vers Québec souleva tant de commentaires. L'absence de MM. Charles Marcil et Alphonse Verville, qui siègent à Ottawa, est moins remarquable. Quelle victoire remporterait M. Décaré? Peut-on déclarer qu'il soit vrai que M. Décaré démissionnera, si le premier ministre fait mention de césarisme à l'égard des pouvoirs de notre commission municipale? C'est peut-être un "denus ex machina" quelconque qui a mission de lancer des ballons d'essai.

On dit encore que sir Lomer et M. Décaré sont en excellents termes. Alors pourquoi tout ce "tribalballement"? Qu'accomplira sur les hauteurs du Cap Diamant M. Décaré? Si la Législature laissait passer les propositions en question, n'aurait-elle autant qu'on le suppose, aux droits et prérogatives de la métropole? S'il en était ainsi, le voyageur municipal aurait dû se presser davantage et ne pas attendre que Me Laurendeau ait épuisé son argumentation?

Telles sont les questions que l'on se pose actuellement à l'hôtel de ville. Des malins prétendent que les échivains ont été plus vigilants qu'on ne le présentait. Ils ont veillé au gré et ils monnaient présentement de reculer des choses qui sont très périlleuses et qui ont trait au service des Achats et de Venues. Tous et chacun savent que les échivains Desroches et Gernel ont essayé un refus au chantier de la corporation, rue de Fleurimont, au sujet de renseignements qu'ils désiraient avoir, relativement à l'achat de pneus d'automobiles.

Aujourd'hui que l'on glose sur le pèlerinage du président de la Commission administrative dans la vieille capitale, la boîte à Pandore s'ouvre à demi. Les adversaires du nouveau règlement municipal se trouvent les mains de plaisir et présentent que deux des commissaires s'en iront bientôt. D'après eux, la besogne n'en vaudrait pas la chandelle.

C'est ainsi que le 14 mars 1919, l'incursion de M. Décaré vers Québec souleva tant de commentaires. L'absence de MM. Charles Marcil et Alphonse Verville, qui siègent à Ottawa, est moins remarquable. Quelle victoire remporterait M. Décaré? Peut-on déclarer qu'il soit vrai que M. Décaré démissionnera, si le premier ministre fait mention de césarisme à l'égard des pouvoirs de notre commission municipale? C'est peut-être un "denus ex machina" quelconque qui a mission de lancer des ballons d'essai.

On dit encore que sir Lomer et M. Décaré sont en excellents termes. Alors pourquoi tout ce "tribalballement"? Qu'accomplira sur les hauteurs du Cap Diamant M. Décaré? Si la Législature laissait passer les propositions en question, n'aurait-elle autant qu'on le suppose, aux droits et prérogatives de la métropole? S'il en était ainsi, le voyageur municipal aurait dû se presser davantage et ne pas attendre que Me Laurendeau ait épuisé son argumentation?

Telles sont les questions que l'on se pose actuellement à l'hôtel de ville. Des malins prétendent que les échivains ont été plus vigilants qu'on ne le présentait. Ils ont veillé au gré et ils monnaient présentement de reculer des choses qui sont très périlleuses et qui ont trait au service des Achats et de Venues. Tous et chacun savent que les échivains Desroches et Gernel ont essayé un refus au chantier de la corporation, rue de Fleurimont, au sujet de renseignements qu'ils désiraient avoir, relativement à l'achat de pneus d'automobiles.

Aujourd'hui que l'on glose sur le pèlerinage du président de la Commission administrative dans la vieille capitale, la boîte à Pandore s'ouvre à demi. Les adversaires du nouveau règlement municipal se trouvent les mains de plaisir et présentent que deux des commissaires s'en iront bientôt. D'après eux, la besogne n'en vaudrait pas la chandelle.

C'est ainsi que le 14 mars 1919, l'incursion de M. Décaré vers Québec souleva tant de commentaires. L'absence de MM. Charles Marcil et Alphonse Verville, qui siègent à Ottawa, est moins remarquable. Quelle victoire remporterait M. Décaré? Peut-on déclarer qu'il soit vrai que M. Décaré démissionnera, si le premier ministre fait mention de césarisme à l'égard des pouvoirs de notre commission municipale? C'est peut-être un "denus ex machina" quelconque qui a mission de lancer des ballons d'essai.

On dit encore que sir Lomer et M. Décaré sont en excellents termes. Alors pourquoi tout ce "tribalballement"? Qu'accomplira sur les hauteurs du Cap Diamant M. Décaré? Si la Législature laissait passer les propositions en question, n'aurait-elle autant qu'on le suppose, aux droits et prérogatives de la métropole? S'il en était ainsi, le voyageur municipal aurait dû se presser davantage et ne pas attendre que Me Laurendeau ait épuisé son argumentation?

Telles sont les questions que l'on se pose actuellement à l'hôtel de ville. Des malins prétendent que les échivains ont été plus vigilants qu'on ne le présentait. Ils ont veillé au gré et ils monnaient présentement de reculer des choses qui sont très périlleuses et qui ont trait au service des Achats et de Venues. Tous et chacun savent que les échivains Desroches et Gernel ont essayé un refus au chantier de la corporation, rue de Fleurimont, au sujet de renseignements qu'ils désiraient avoir, relativement à l'achat de pneus d'automobiles.

Aujourd'hui que l'on glose sur le pèlerinage du président de la Commission administrative dans la vieille capitale, la boîte à Pandore s'ouvre à demi. Les adversaires du nouveau règlement municipal se trouvent les mains de plaisir et présentent que deux des commissaires s'en iront bientôt. D'après eux, la besogne n'en vaudrait pas la chandelle.

LE PROJET D'EMPRUNT DE LA BELGIQUE

UNE SOMME DE 3.500.000.000 DE FRANCS. — LE PAIEMENT DE L'INDEMNITE

Presse associée canadienne BRUXELLES, 14. — Le sénat belge a discuté hier le projet d'emprunt de 3.500.000.000 de francs. Le premier ministre, répondant aux interpellations, a déclaré que la Belgique était satisfaite de ses relations avec les Alliés et que si la somme globale des indemnités qui seront infligées à l'ennemi doit être diminuée, cette réduction n'amoindrirait pas l'indemnité belge.

LES DELEGUES ALLIES ET ENNEMIS SE RENCONTRENT

La réunion a été tenue à Bruxelles, hier. Pas de discussion.

Le ravitaillement (Presse Associée Canadienne)

BRUXELLES, 14. — La commission alliée chargée de négocier avec les délégués allemands les nouvelles conditions de la reddition des navires de commerce allemands en échange de vivres, a tenu sa réunion aujourd'hui avec la délégation ennemie. Le vice-amiral sir Roslyn Wemyss a présidé l'assemblée.

La première session a été tenue le 2 h. 30 à 4 h. 30. Seul le vice-amiral Wemyss y a pris la parole, la seconde session a eu lieu un peu plus tard. Les Allemands ont obtenu le droit de demander des éclaircissements, mais la discussion leur a été interdite. L'amiral revient à Paris aujourd'hui.

PARIS, 14. — La délégation alle-

LES EMPLOYES DE CHEMINS DE FER, DES TRANSPORTS OCEANIQUES ET DU PORT, FERONT-ILS LA GREVE?

LA MALADIE DU SOMMEIL AUX ETATS-UNIS

(Dépêche de la Presse Canadienne). NEW-YORK, 14. — Les directeurs du bureau de santé sont à considérer huit cas de "sommeil léthargique" ou maladie du sommeil ici aujourd'hui. Le premier cas de décès des suites de cette maladie étrange a été rapporté mercredi.

Le commissaire du bureau de santé, Copeland, a annoncé aujourd'hui qu'il n'y avait pas raison de s'alarmer, puisque entre ses huit cas rapportés plus haut, il n'y en avait que deux autres aux Etats-Unis (ces cas se trouvent à Chicago), et que 18 seulement en Europe.

LES TRAITES SERONT PUBLIES

PEKIN, 14. — On annonce ici que les traités secrets entre la Chine et le Japon seront publiés aujourd'hui.

Montréal est menacé d'un chômage désastreux, si la Fraternité des Commis de Chemins de fer, manutentiers de fret, employés de gares et pointeurs du port n'obtient pas justice.

LES RECLAMATIONS DES OUVRIERS

Est-il possible qu'il y ait chômage dans le monde des employés de chemins de fer et des compagnies transatlantiques de notre ville dans quelques jours? Si la grève était déclarée, la situation au point de vue du trafic des chemins de fer serait évidemment grave.



M. J.-M. CAUCHON, président du Conseil Fédéré de la Fraternité des Commis de Chemins de fer. (Cliché Albert Dumais)

mandent que les conditions de travail soient plus avantageuses, que les salaires soient plus élevés.

L'affaire prendra, demain soir, à une grande assemblée tenue à l'Assistance Publique, 338 rue Laguardière Est, une importance capitale par le fait que la situation y sera exposée clairement, que tous les leaders ouvriers de la ville, parmi lesquels M. J. T. Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail, y prendront la parole.



M. L.-T. BOURDEAU, secrétaire archiviste anglais du Conseil Fédéré.

41 heures par semaine, un montant de 50 cents sera alloué pour le repas de midi.

40. Une augmentation de 25 p.c. pour les employés au mois.

41. Des quartiers confortables et sanitaires devront être fournis aux employés.

42. Toutes les disputes seront référées à un comité de griefs.

Les dignitaires du Conseil Fédéré sont: MM. J.-M. Cauchon, organisateur général; M. J.-M. Cauchon, président du Conseil Fédéré des Employés de Chemins de fer; L. J. Bourdeau, Elzéar J. Leduc, tous deux secrétaires du même Conseil; Adrien Laverdure, vice-président de la Loge Mouton et L. Méthuen, président.



M. L. MCGLAVIN, président de la Loge 515 des Manutentiers de fret.

43. Les heures supplémentaires de 8 heures seront payées \$1.00 de l'heure.

44. Les samedis soirs, les dimanches et les jours de fêtes seront payés temps double.

45. Les pointeurs et les contre-maîtres recevront 5 cents de plus par heure que les manutentiers.

46. Les premiers contre-maîtres recevront 50 cents de l'heure.

47. Les hommes travailleront le soir ou les dimanches quand on les demandera.

48. Le travail ne se fera le jour de la Fête du Travail que lorsque ce sera absolument nécessaire.

49. Aux hommes qui seront rap-



M. T.-J. FLANNERY, organisateur de la Fraternité des Commis de Chemins de fer. (Cliché Albert Dumais)

peils au travail le soir, sera alloué un minimum de quatre heures.

49. Tout travail avant 8 heures a.m. ou après 3 heures p.m., sera considéré comme temps supplémentaire.

50. Quand les hommes seront requis de continuer le travail après



M. ADRIEN LAVERDURE, vice-président de la Loge Mouton de la Fraternité des Commis de Chemins de fer. (Cliché Albert Dumais)

silent du Conseil Fédéré des Employés de Chemins de fer; L. J. Bourdeau, Elzéar J. Leduc, tous deux secrétaires du même Conseil; Adrien Laverdure, vice-président de la Loge Mouton et L. Méthuen, président.



M. D. ROBERT, président de la Loge du Port de Montréal.

(Suite à la Page 3)

LE CONSEIL REVISERA LE TRAITE BELGE DE 1839

(Dépêche de la Presse Canadienne)

BRUXELLES, 14. — Le premier ministre Debroeks a annoncé à la Chambre des députés, aujourd'hui, que le Conseil suprême avait décidé la révision du traité d'août 1839, entre la Belgique et la Hollande.

"Le parlement et le pays verront cette décision avec satisfaction. Les réformes qui sont envisagées au traité auront une influence profonde sur les destinées de la Belgique. Le 12 mars 1839, y a exactement 80 ans, s'élevait en cette Chambre, comme en ces lieux, la chambre ne peut qu'être émue d'une telle coïncidence."

Le premier ministre, Desapprouvés, enthousiastes ont réagi de tous côtés.

La malaise entre les deux pays au sujet du traité de 1815 avait depuis vingt ans, bien que la Belgique eût obtenu son indépendance. Les conditions qu'on lui avait imposées, lui étaient moins avantageuses qu'à la Hollande. Le traité de 1839 avait terminé les troubles entre les deux états en confiant à la Belgique certains avantages.

Ce traité avait été ratifié par l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Prusse qui y avaient reconnu l'indépendance de la Belgique. C'est ce traité que le chancelier allemand a désigné "chiffon" de papier au début de la guerre.

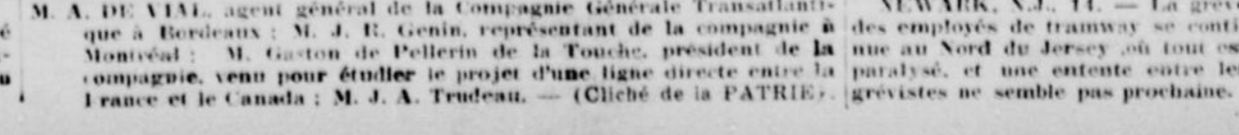
NEWARK, N.J., 14. — La grève des employés de tramway se continue au Nord de Jersey où tout est paralysé, et une entente entre les grévistes ne semble pas prochaine.

LES ALLEMANDS PAIERONT UN BILLION PENDANT 30 ANS (Cable spécial de United Press à la PATRIE)

PARIS, 14. — Une question capitale qui sera soulevée à la conférence, à sa réunion de dimanche, sera la délimitation de la période au cours de laquelle devra s'effectuer le paiement de l'indemnité allemande. On suppose qu'elle sera de trente ans et s'élevra à un billion par année. Le paiement s'effectuera plutôt en matière première qu'en argent. Le désarmement allemand et le contrôle allié devront se prolonger un certain nombre d'années. La Ligue des nations exercera son contrôle au nom des Alliés durant cette période. Les Américains ne sont pas en faveur de cette mesure et prétendent qu'elle transformerait la Ligue en une agence de perception et s'interposerait indirectement dans l'œuvre des commissions créées pour percevoir la dette de guerre allemande.

VISITEURS DE MARQUE A MONTREAL

M. A. DE VIAL, agent général de la Compagnie Générale Transatlantique à Bordeaux; M. J. R. Gonin, représentant de la compagnie à Montréal; M. Gaston de Pellerin de la Touche, président de la compagnie, venu pour étudier le projet d'une ligne directe entre la France et le Canada; M. J. A. Trudeau. — (Cliché de la PATRIE)



M. A. DE VIAL, agent général de la Compagnie Générale Transatlantique à Bordeaux; M. J. R. Gonin, représentant de la compagnie à Montréal; M. Gaston de Pellerin de la Touche, président de la compagnie, venu pour étudier le projet d'une ligne directe entre la France et le Canada; M. J. A. Trudeau. — (Cliché de la PATRIE)

Plus vite ! déclare M. Wilson. Du "N.Y. World"

Mondanités

M. Ernest Décar, président de la Commission administrative, est parti, hier soir, pour Québec.

Parmi les passagers à bord du "Minnedosa", de la ligne C. F. O. S. parti de Liverpool samedi, nous remarquons : Lord Shaughnessy, Hon. Wm. Shaughnessy, William Hope et famille, Montréal, le général Lowther, Calgary, le capitaine Mordant, de l'Association de la presse des colonies britanniques, Londres.

On a remarqué parmi les personnes qui assistent à l'assemblée de l'Hôpital Notre-Dame, mercredi : Le Dr E. P. Benoit, T. X. Z. Germain, Dr Anselme Lévesque, L. C. de Tonnancour, Dr A. A. Pouchier, Dr Ernest Foucher, Thomas C. Dionne, T. W. McAnulty, J. N. Dupuis, le Dr Hector Aubry, S. J. Vallières, J. B. Goyet, Joseph Constant, les Drs E. A. René de Cotret, J. A. Saint-Denis, Michel Lefebvre, Joseph Sawyer, Albert Proulx, J. O. Hamel, Noël Fournier, B. Hubaud, Ernest Racicot, Anselme Bernard, M. Paul Amos, Louis Amos, les Drs Paul Archambault, Albert Bertrand, Thomas Préfontaine, René T. Leclerc, Drs B. G. Bourgoin, J. E. Panneton, J. L. Archambault, J. O. Joseph, L. de Méry, A. A. Desroches, W. Hugues, N. J. B. Rodier, R. Thibaut, L. A. Duhérou, J. A. Duhérou, J. A. M. Charbonneau, L. D. Mignault, O. Rolland, T. Blivens, J. A. Marion, J. A. St-Denis ; Mesdames Gaspard DesRues, L. H. Hébert, E. P. Benoit, Oscar T. Mercier, E. A. de Cotret, J. O. Rolland, A. A. Foucher, T. Rinfret, Montplaisir.

Un mariage a été célébré le 26 février dernier en la chapelle Notre-Dame de Grâces, Mademoiselle Régine Lafamme, fille de M. et Mme E. H. Lafamme, de Hull, fut unie à M. J. Pierre, fils de Monsieur et Mme Rivy, Père Charles, O.M.I., donna la bénédiction nuptiale. La mariée accompagnée par son père, portait un costume de voyage bleu-marin avec une matrasse en George et bleu tendre et un chapeau en crepe de Chine laque, avait 46 fleurs françaises. Elle avait des fourrures en regard George et le bouquet qui paraît son corsage se composait de boutons de roses et de violettes.

Le déjeuner fut ensuite servi à la résidence des parents de la mariée, rue Massonnette, et M. et Mme Rivy sont partis pour un court voyage dans les Laurentides. M. J.-B. Vinet, de Montréal, frère du marié, assistait à la cérémonie.

On nous a faussement informé que Mme P. B. Mignault, de la rue Dorchester ouest, avait reçu pour le thé, cette semaine.

Mme J. P. Blais et la charge du magasin du Superflu, aujourd'hui. Mme P. W. Patenaude et sa petite fille, de Toronto, sont en visite chez Mme William Tierney, de l'avenue Regent, à Notre-Dame de Grâces.

M. et Mme J. B. de Boucherville de la rue Dorchester ouest sont partis hier soir pour New-York et Atlantic City, où ils séjourneront trois semaines.

Un concert qui aura lieu demain, a été organisé pour les soldats de l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue.

Les dames patronnesses du magasin du Superflu organisent un bal au bénéfice de leurs œuvres, pour le 24 avril.

Mlle Yvonne Boiduc d'Ottawa, a reçu pour le thé en l'honneur de Mlle Aline de Québec et Mlle Yvonne Robson de Montréal.

Mlle Gabrielle Parent d'Ottawa a donné un lunch en l'honneur de Mesdemoiselles Lucille Monzeguez, Yvonne Rochon, Simone Portelant, ve et Constance Palardy de Montréal, Mlle Léonie de Chicago, Mlle Kathleen Tobin de Bromptonville, Mlle Marguerite Ailley de Québec.

Ce soir à huit heures et quart, dans la salle de la Art Association de Montréal, M. George Sarton, de l'Institut Carnegie, de Washington, prononcera une conférence sur le grand peintre italien Leonard de Vinci, avec projections lumineuses.

M. Georges Guin de Saint-Félix de Valois, était de passage à Québec lundi et a été l'hôte de l'hon. M. Antonin Galignat, C.R., aux appartements de la présidence de l'Assemblée Législative.

M. François Faure, de Van Brucela, Québec, de passage en ville et est descendu au Château.

L'hon. M. Adélar Turgeon a reçu à dîner, aux appartements de la présidence du Conseil Législatif, les invités suivants : les honorables MM. J.-B. Gosselin, J.-C. Kaine, N. Péroudeau, Th. Chapais, Geo. Bryson, J. Girouard, N. Garneau, H. Champagne, E. Choquette, Geo. R. Smith, Geo. E. Amyot, E. Roberge, Geo. Simard, J.-H. Kelly, F. T. Savoye, J.-L. Perron, W.-F. Viell, P.-J. Fardis, F. Carrel, M. Martin, J.-F. Gosselin, MM. R. Campbell, E.-A. Panet, A. St-Jacques, B. Barthe, F.-X. Lemaux.

Madame L.-W. Campbell, de Grand-Mère, et sa fille Béatrice sont à Québec les invitées de Madame Montarville Tachéran, aux appartements Grande-Allée.

Mademoiselle Cécile Desautels est en promenade à Châteauneuf pour quelques semaines. Invitée de M. et Madame J.-E.-A. Dubuc.

M. Fernand Choquette est en voyage à Montmagney.

Le lieutenant Wm. LaRue, avocat, est parti hier pour Atlantic City, où il passera quelques jours.

M. et Madame Eugène Trudel sont aussi à Atlantic City pour un séjour d'une quinzaine.

Madame Edgar Hébert est en promenade à Montréal pour quelques jours.

Un message de Paris annonce

LE BUREAU LEGAL DE LA "PATRIE"

Réponses aux consultations demandées par nos lecteurs.

Q.—Après vingt ans d'enseignement de son mari, l'épouse a-t-elle l'avantage de retirer le fonds de pension destiné à l'instituteur, après la mort de ce dernier?—L. L.
R.—Pour que la veuve d'un fonctionnaire de l'enseignement primaire ait le droit de réclamer une pension, il faut que son mari, pendant au moins six ans avant d'abandonner l'enseignement, ait versé au fonds de pension, en sus de la retenue payable par lui, et aux mêmes époques, une somme égale à la moitié de cette retenue.

Q.—Un jeune homme marié, en séparation de biens, donne tout à sa femme dans son contrat de mariage. Le jeune homme meurt, laissant des biens d'assurances, à ses frères et sœurs, apparaissant comme bénéficiaires. Est-ce la loi qui ont droit à ces assurances?—P. L.
R.—Les assurances sont payables aux bénéficiaires mentionnés dans la police, à moins qu'il n'y ait révocation de la part de l'assuré. Si le contrat de mariage déclare notamment que les polices d'assurance appartiennent à la femme, c'est elle qui en sera bénéficiaire, autrement ce sont les frères et sœurs du défunt qui recevront l'assurance.

Q.—Un jeune homme, commis dans un magasin, tombe malade et reste trois mois sans travailler. Lors de son rétablissement, il retourne à l'endroit où il travaillait autrefois et voit le gérant qui lui dit: "Nous ne pouvons pas vous reprendre pour quelque temps, vu que les affaires sont tranquilles". Au bout d'une dizaine de jours, le gérant engage un autre commis. Le premier commis peut-il réclamer des dommages pour perte de temps?—P. L.
R.—Le commis ne peut pas réclamer de dommage.

Quelque qui n'affecte pas la tête. Effets toniques et laxatifs. Laxatifs Bromo-Quinine peuvent être pris sans nervosité ou brig de tête. Un seul Bromo-Quinine. Sig. de E. W. Grove sur la boîte, 30c.

LES LICENCES
Au cours de la discussion du bill des licences, hier après-midi, l'hon. M. Mitchell a donné des explications supplémentaires, en réponse à plusieurs députés qui lui posaient des questions.

M. David a exprimé ses craintes que l'on soit privé des vins français, étant donné le pourcentage fixé par la nouvelle loi pour l'alcool et il a fait ressortir que dans l'Ontario le minimum avait été porté à 15. L'hon. M. Mitchell a répondu que l'on n'est pas sûr de l'adoption de la province voisine que pour les fins industrielles et commerciales.

LES LICENCES
En réponse à M. Monet, le trésorier provincial a déclaré que le référendum va coûter environ \$40,000 à \$50,000.

M. Sauvé trouve étrange que l'on accorde le référendum seulement au parlement à prendre des responsabilités sur la question, et il a fait ressortir que l'opinion publique de la province qui veut évidemment le vin et la bière. On avait refusé ce référendum quand M. Sauvé l'avait proposé, il y a quelques années, parce que le gouvernement se déclarait à l'époque responsable de ses actes.

L'hon. M. Mitchell a répondu qu'après l'adoption de la prohibition totale et que l'on voulait avoir le référendum sur la question. Le gouvernement a cru que l'opinion publique n'était pas prête à se prononcer sur cette question et il a préféré adopter une politique de préférence en déclinant des restrictions qui tendaient à diminuer graduellement la vente des spiritueux. Le résultat en est que 1150 des 1300 municipalités de la province ont voté la prohibition depuis.

C'EST AU PEUPLE DE DECIDER
La question qui se pose au peuple de la province actuellement, dit le trésorier, est de savoir si l'on veut la prohibition des spiritueux et conserver l'usage des vins et de la bière à un certain pourcentage. C'est au peuple de décider et on le croit prêt à répondre à cette question.

EN MANUEL SCOLAIRE
M. Sauvé cite ensuite un manuel scolaire, approuvé par le comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique. Voici l'extrait cité par le chef de l'opposition, en faveur du vin et de la bière:—Extrait de "Petit Traité d'Hygiène de l'École Primaire", par le Dr J. G. Paradis, approuvé comme livre de maître.

Faites avec des matières bien venues et bien mûries, ces boissons sont saines et hygiéniques lorsqu'elles sont prises avec discernement.

De ces boissons, le vin est sans contredit le meilleur. Produit de la fermentation du jus du raisin, le bon vin doit ses qualités au grand nombre d'éléments qui le composent, et dont la plupart sont de nature à tempérer l'action de l'alcool spécial qu'il renferme. Cet alcool, développé durant la fermentation du jus du raisin et tenu en solution dans le liquide, est le moins nuisible de tous les alcools. Le vin contient une proportion moyenne de dix à douze pour cent d'alcool. En outre de ce principe, il entre dans la composition du vin des huiles essentielles, des éthers aromatiques et des sels acides, du tannin et des matières colorantes.

Tous ces éléments combinés entre eux, dans d'heureuses proportions, en rendent la digestion plus facile et l'absorption moins prompte. Ils atténuent les effets de l'alcool sur l'estomac et tempèrent son action sur le système nerveux. — ROCHARD.

L'abus du vin cause des désordres qui se traduisent par des dérèglements gastriques, l'obésité et la goutte.

L'usage judicieux d'un vin généreux est permis par les hygiénistes les plus sévères. Nous aimerions que les gouvernements s'efforçassent de diffuser l'usage des vins, chez le peuple, comme prophylaxie et antidote à l'alcoolisme. La substitution de boissons fermentées aux liqueurs distillées aurait une influence très heureuse sur la moralité et sur la santé publique.

A LA LEGISLATURE C'EST AU PEUPLE DE DECIDER

Le trésorier provincial, en donnant de nouvelles explications sur le bill des licences, déclare que le référendum est nécessaire.—
Débat sur l'agriculture.

L'instruction obligatoire

QuÉBÉC, 14.—On a fait un gros travail, hier après-midi, à la Législature, mais un travail qui n'avance guère, à la vérité. L'ordre du jour, qui reste au même point. Au cours de la séance de l'après-midi, tout le temps a été employé à l'étude des deux bills concernant les licences et le référendum et, le temps de la séance du soir a été pris par le débat sur l'instruction obligatoire qui a été repris après avoir dormi sur le feuilleton du jour pendant plusieurs semaines; plusieurs discours ont été prononcés au cours de la soirée. Au commencement de la séance du soir, on a adopté en troisième lecture la mesure de l'hon. M. Desrosiers concernant les amendements apportés à la loi de l'Hygiène provinciale relativement aux maladies vénériennes.

Il y a eu assez de discussion sur le bill des licences et l'hon. M. Mitchell a eu à répondre à nombre de questions concernant l'application de la loi et la tenue du référendum. Les objections ont été faites surtout par le chef de l'opposition qui a soulevé un intéressant incident, par MM. Francœur, David, Bersovitch, et M. Monet. Plusieurs discours ont été prononcés sur la question de l'instruction obligatoire.

L'AGRICULTURE
Au cours de la séance du comité de l'agriculture qui a eu lieu hier, M. Sauvé a fait d'excellentes remarques sur des sujets se rapportant aux choses agricoles que le comité avait à discuter.

Parlant des unions des agriculteurs, M. Sauvé a dit qu'il semblait évident que si l'on en juge par l'attitude du ministre de l'Agriculture, le gouvernement semblait voir d'un mauvais œil les nouvelles unions d'agriculteurs. Les remarques de M. Sauvé avaient été provoquées par M. Caron qui avait demandé de mettre les cultivateurs en garde contre certaines associations d'organisations agricoles.

Et M. Sauvé a ajouté qu'il avait des cultivateurs assez intelligents pour juger leurs organisateurs et que le comité ne devrait pas intervenir dans cette matière, ce à quoi l'hon. M. Caron répondit que les députés, individuellement et respectivement, dans leurs centres respectifs, devraient mettre les cultivateurs en garde contre ces associations qui ne vivent pas six mois.

Une fois que certains de ces quelques remarques qui ont été faites au commencement de la séance d'hier après-midi, pendant l'étude du bill des licences et de celui du référendum.

Le soir, qui sera fixé par le lieutenant-gouverneur en conseil entre le premier et le quinze avril prochain. On suivra les prescriptions de la loi pour les élections parlementaires. Ce bill a été aussi différé à la séance du soir.

REMARQUES DE M. SAUVÉ
Relativement au bill des licences, il est important de revenir sur les quelques remarques faites par M. Sauvé, à cause d'un témoignage qu'il a apporté au cours de ses remarques concernant l'opinion d'un médecin dans un manuel scolaire portant l'approbation de "—" de Rimonkii, ces remarques de M. Sauvé ont jusqu'à un incident assez amusant.

Le voici ainsi que le texte du document en question.
M. Sauvé dit qu'il ne peut s'opposer au principe du référendum, puisqu'il a posé lui-même ce principe en 1916 en demandant un référendum sur la prohibition. C'était au temps où l'on ne connaissait pas bien le sentiment du peuple sur la question. Cependant, le gouvernement et sa majorité ont voté contre le référendum, alléguant qu'il était aux représentants du peuple un parlement à prendre des responsabilités sur la question. Aujourd'hui, l'opinion publique s'est clairement manifestée en faveur de la bière et du vin. Le premier ministre a reçu de nombreuses lettres portant des milliers de noms, en faveur de la bière et du vin. Les associations ouvrières ont adopté des résolutions réclamant bière et vin. Mêmes les organes de la tempérance ne combattent plus cette démande.

Pourquoi le gouvernement met-il de côté cette expression d'opinion pour demander un référendum qui coûtera à la province au-delà de \$50,000 ? Je voudrais savoir, dit-il, du gouvernement quelles sont les raisons en faveur de son changement d'attitude sur le référendum.

On a pris ensuite en considération le bill du référendum et la discussion s'est faite moins longue que sur le bill précédent.

Le bill décrète que les électeurs régulièrement inscrits sur les listes auront le droit de voter. On leur posera la question suivante:—
"Êtes-vous d'opinion que la vente des bières, d'opinion, et vins légers, tels que définis dans la loi, devrait être permise?"

Dans les quatre-vingt-deux comtés de la province on votera le même jour.

QUI POURRA VOTER
On a pris ensuite en considération le bill du référendum et la discussion s'est faite moins longue que sur le bill précédent.

Le bill décrète que les électeurs régulièrement inscrits sur les listes auront le droit de voter. On leur posera la question suivante:—
"Êtes-vous d'opinion que la vente des bières, d'opinion, et vins légers, tels que définis dans la loi, devrait être permise?"

Dans les quatre-vingt-deux comtés de la province on votera le même jour.

QUI POURRA VOTER
On a pris ensuite en considération le bill du référendum et la discussion s'est faite moins longue que sur le bill précédent.

Le bill décrète que les électeurs régulièrement inscrits sur les listes auront le droit de voter. On leur posera la question suivante:—
"Êtes-vous d'opinion que la vente des bières, d'opinion, et vins légers, tels que définis dans la loi, devrait être permise?"

Dans les quatre-vingt-deux comtés de la province on votera le même jour.

ce du soir, hier, au début sur l'instruction obligatoire qui a été ajournée par l'hon. M. Desrosiers.
M. Tessier, de Rimouski, a parlé le premier. Il a d'abord déclaré avoir toujours eu de la répugnance pour toute loi restrictive de la liberté, qu'on l'appelle prohibition, censure ou autrement. L'orateur ne croit pas à la nécessité de cette mesure puisque les statistiques démontrent que la moyenne de la fréquentation scolaire a suivi une progression ascendante au cours des quinze dernières années.
M. Tessier suggère de modifier le programme d'enseignement pour les écoles de garçons afin de les rendre plus longtemps à la classe et de leur enseigner l'amour de la terre. Il termine en démontrant la nécessité de l'instruction à notre époque.
M. Beaudry, de Verchères signale d'abord l'intérêt suscité par cette question et les opinions en grande majorité défavorables à la mesure.

(SUITE A LA PAGE 1)
La Nourriture Pendant et Après la Grippe
Le meilleur paquet recommandable.
GRIPPE
Le Lait Malté Horlick's
Tres Nutritif, Facile à Digerer.
Le véritable breuvage aliment préparé dans un instant. Fait d'ingrédients soigneusement choisis selon le procédé original Horlicks.
Employé partout avec succès depuis 1-4 de siècle. Recommandé par tous les Médecins.
Demander l'Original et exigez
Horlicks, Original
Pour éviter les imitations
Licence de la Commission des Vives du Canada.
No. 14.385 1780

ARÔME PLUS DÉLICAT **PLUS DE FORCE**
BUVEZ LE CAFE DALLEY
"Le Plus Délicieux Breuvage"
Maintenant vous pouvez faire chez vous, un café avec un meilleur arôme—plus riche, meilleure saveur, plus délicieux. Achetez le café Dalley en boîtes cachetées de 1 lb. ou de 5 lb. et suivez le mode d'emploi sur l'étiquette.
SE RECONNAÎT À CETTE MARQUE DE QUALITÉ
CAFÉ, poudre à pâté, sauce-moutarde, essences, The F. F. DALLEY CORPORATIONS LIMITED, HAMILTON, CANADA
Voyez-en la Démonstration à l'EXPOSITION DES ALIMENTS PURS DE OGILVIE

Costumes et Manteaux
En montent un étage en accordant vos vêtements en 10 à 15 minutes. Grand choix de style et couleurs chez
MARCHANT & CIE
2ième étage
EDIFICE NEW BIRK 10, RUE CATAPACT Informez-vous. Upt. 1604
Comment vous pouvez vite enlever les poils (Aid to Beauty)
Un spécialiste en beauté bien connu conseille ce traitement pour faire disparaître les poils du visage. Mélangez en une pâte un peu de délaton en poudre avec de l'eau, appliquez sur la surface velue et après environ 2 minutes enlevez le tout en lavant la peau et toute trace de poil aura disparu. Cette méthode est rapide et efficace. Cette méthode est rapide et efficace. Cette méthode est rapide et efficace. Cette méthode est rapide et efficace. Cette méthode est rapide et efficace.

Les Modes les plus Nouvelles du Printemps à des Prix remarquablement modiques.
Un intéressant étalage de
Costumes, Manteaux, Robes, Jupes, Blouses et Chapeaux de Printemps pour Femmes et jeunes filles.
Valeur extraordinaire pour demain et lundi, Fête de Saint-Patrice. Afin de mieux vous rendre compte de ce que nous exposons, nous sollicitons cordialement votre inspection.
Nous vendons aussi des vêtements pour hommes et garçons.
Comptant. OUVERT LE SOIR. Crédit.

PEU DE GENS ONT DES CHEVEUX GRIS MAINTENANT
LES PHARMACIENS DECLARENT QUE LES DAMES FONT USAGE DE LA RECETTE DE THE DE SAUGE ET DE SOUTRE.
Les cheveux qui perdent leur couleur et leur lustre, qui se fanent, deviennent gris, mats et sans vie, le doivent par le fait qu'ils manquent du soufre aux cheveux. Notre grand-mère faisait un composé de thé de Saugre et de Soutre pour que ses cheveux restent foncés et jolis, et des milliers de femmes et d'hommes qui aiment cette teinte uniforme, cette belle couleur de cheveux qui est si attrayante, font usage de cette ancienne recette.
De nos jours nous pouvons avoir ce composé fameux en le demandant chez l'importeur qui pharmacien qui vend pour 50c la bouteille de "Saugre et de Soutre" composé de Wyeth. Ce remède force les cheveux si naturellement et si rapidement que personne n'est à même de découvrir qu'il a été employé. Humectez-en simplement une éponge ou une fine brosse que vous passez à travers la chevelure, ayant soin de prendre une mèche de cheveux à la fois. Le lendemain, les cheveux gris ne paraîtront plus; mais ce qui réjouira les dames qui font usage de la "Saugre et de Soutre de Wyeth", c'est que, en plus d'embellir et de fonder la chevelure après quelques applications, est d'en ramener le lustre et la souplesse en ce qu'elle donne une apparence d'abondance.
LES RHUMES OUVERT LA PORTE A DES MARIAGES PLUS SERIEUSES
N'attendez pas que votre rhume se développe en Grippe ou influenza, prescrivez une boîte de tablettes Dominion C. B. Q. immédiatement. Une boîte de "Saugre" ou de plus mauvais rhume. C. B. Q. représente Canada Remède Quinine proprement emballé dans une juste proportion et comprimé en petites tablettes recouvertes en chocolat qui s'absorbent facilement.
Indiquez pour avoir Dominion C. B. Q. dans la boîte rouge. Tenez les tablettes dans votre poche ou dans votre bureau, si vous avez des invités aujourd'hui vous serez prêt pour demain si vous en avez besoin. National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited.
50 ROBES EN SERGE
Noir, Bleu, Brun et Vert, Brodées.
WOMEN'S ATTIRE, LIMITED
526, RUE STE-CATHERINE EST.

DECES DE MME CHARLES DUQUETTE
Nous avons appris avec chagrin la mort de Madame Charles Duquette, née Dorothee Mahes, épouse du ler vice-président et inspecteur en chef de l'Alliance Nationale, décedée jeudi le 12 courant, à 6 heures p.m. après une maladie qui la minait depuis quelque temps et qui elle a soufferte avec un résignation admirable de femme vraiment chrétienne.
Madame Duquette n'était âgée que de 46 ans; elle était très avantageusement connue à Montréal et était tenue en haute estime par les nombreux ceux qui la connaissent; elle était le Baron Teizane.
C'était le beau temps.

GALA A L'ORPHEUM
Ce soir, M. Fossol, Consul général de France, accompagné de MM. Peillerin de la Touche, de Vial, de Harezyrouk et autres personnalités de la Colonie française ainsi que des personnalités canadiennes assisteront à la soirée de gala de l'Orpheum où l'on jouera l'Aiglon avec M. Edgar Becman dans les rôles titres.

FEU Mme. ANT. CHAPUT
Le 2 mars dernier est morte à Ste-Elizabeth, Mme Antoine Chaput, (née Juliette Flury,) à l'âge de 79 ans et 1 mois.
Elle laisse pour déplorer sa perte, 8 enfants, MM. Victor Chaput, de Waterloo, Mass., Philippe, de Ste-Martine, Qué. Joseph et Wilfrid de Ste-Elizabeth et quatre filles. Meses Clotis Nault, de Woonsocket, R.I. C. Bouclet, de Berthier, G. Durand, de Ste-Cuthbert et Mlle Hermeline de Ste-Elizabeth.
Le service funèbre fut chanté par le curé de la paroisse. Un grand nombre de parents et d'amis assistèrent à la cérémonie.

CINEMA "PASSE-TEMPS"
Tel est le titre du drame émuquant qui doit se jouer au Passe-temps, samedi et dimanche. "Les Jonets du Destin", c'est l'histoire passionnante d'une pauvre petite Bohémienne, fille d'un millionnaire et d'une gypsa possédant toute la grâce, le charme enfantin et la rudesse à la fois charmante et sauvage de ce peuple éternel voyageur, qui vient de pays lointains et qui va l'on ne sait où.
La sublime Nazimova, la grande beauté Slave, interprète le personnage de la petite Bohémienne avec une sincérité véritable, sa grâce, sa jeunesse et son enthousiasme naturels, l'aident beaucoup à remplir le rôle délicat, un des plus difficiles à interpréter. Plusieurs problèmes artistiques se posent. Une femme peut-elle épouser un homme d'une autre race, d'une mentalité différente, sans souffrir dans sa personnalité?
Les "Jonets du Destin", dont l'action se déroule dans des cadres splendides, au milieu des paysages délicieux, et des endroits magnifiques, en plus de l'action très prenante, nous fait voir les mœurs caractéristiques des Bohémiens, si bien décrites par Jean Richepin dans ses livres "La chanson des Gueux", "Marika, la fille à l'ours". La danse du feu, dans laquelle Nazimova, nous fait connaître un de ses nombreux talents. Les Danseuses de bonne aventure, la vie des nomades dans les roulettes sur le long des grands chemins intrépidement au plus haut point.
Ce film, un des meilleurs de l'année, dans lequel Nazimova déploie tout son génie dramatique, plaira par son mouvement et sa sincérité, c'est une tranche de vie passionnante et au suprême degré.

Rien qu'un peu de lait à côté, dit Bobby et vous avez le meilleur nourriture au mais toute préparée qui se puisse faire
POST TOASTIES

Fourrures du Printemps
COATEES CAPES ECHARPES ET AUTRES PARURES
présentant les modes les plus avancées.
COSTUMES CHAPEAUX CHAUSSURES
Fairweathers Limited
Rue Ste-Catherine, près Peel, MONTREAL.
Toronto. Winnipeg



La Patrie

La Patrie

Journal du Peuple... Rédaction... Abonnements...

L'INSURRECTION EST MATEE A BERLIN

Les troupes du gouvernement sont maitresse de la situation dans tous les quartiers de la capitale.

Exécutions sommaires

Par Frank J. Taylor. (Presse Associée Canadienne) BALE, 14. — L'insurrection berlinoise peut être considérée comme pratiquement terminée...

NOUVELLE AUTRICHE ALLEMANDE

VIENNE, 14. — La constitution de l'Autriche allemande sera votée demain. Le chancelier d'état et dix secrétaires départementaux feront partie du nouveau gouvernement...

CE QUE RECLAME LE PORTUGAL

PARIS, 14. — Au cours d'un banquet donné hier soir en l'honneur de la délégation portugaise à la conférence, le ministre des Affaires étrangères portugais a décrit l'effort portugais au cours des hostilités...

CRISE DES VIVRES EN RUSSIE

ARCHANGEL, 14. — D'après les rapports de la commission des vivres en mission en Russie orientale et de voyageurs arrivés récemment à Archangel, la crise de l'alimentation est des plus graves à l'intérieur de la Russie.

CHALEUREUSE RECEPTION AU 5^e REG. C.M.R.

Après son arrivée, il sera passé en revue sur le Champ de Mars.

MARDI PROCHAIN

Le 42^e régiment C.M.R. lorsqu'il arrivera à Montréal, mardi prochain, recevra une réception tout aussi chaleureuse que celle qui a été accordée au 42^e régiment écossais mardi dernier.

ATTENTAT SUR UN CULTIVATEUR RUE CRAIG, HIER

Des apaches lui volent une somme de \$110 en un tour de main.

2 ARRESTATIONS

Un cultivateur de St-Amable de Verchères, M. Albert Guimont, fit la rencontre, hier soir de trois individus qui s'approchèrent de lui en le saluant avec grand respect, sur la rue Craig.

LE GRAND-TRONC DEVRA PAYER UNE INDEMNITE

A la suite d'une collision entre Saint-Basile et Beloeil.

LE JUGEMENT

Il en coûtera cher à la compagnie du Grand-Tronc d'avoir permis à la compagnie des chemins de fer du gouvernement canadien (section de l'intercolonial) de laisser passer ses trains sur la même voie, entre St-Basile et Beloeil.

Exigez cette Marque

Pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait de SAUCISSONS au porc frais FRANKFURT JAMBOIN PRESSE Saucissons de Boulogne SAUCISSONS SPECIAUX Régulier et à l'ail

COTE & LAPOINTE

287, rue Adm., Maisonneuve.

NOUS N'AURONS PAS DE GREVE DES HOPITAUX

Une déclaration du Dr de Lotbinière Harwood. — L'idée de grève condamnée.

CONTRIBUTION

Un journal annonce, hier soir, sous une grosse manchette, que les hôpitaux de Montréal pourraient bien se mettre en grève, le 1er avril prochain.

TEMPERATURE

Beau et froid aujourd'hui et demain.

DANS NOS THEATRES CE SOIR

ORPHEUM — M. Edgar Beaumont dans "L'Amour, l'Espérance et la Foi". CANADIEN-FRANCAIS — Comédie "Le Fils de la Patrie". CHATELIER — "La Maitresse de Platon".

LES EMPLOYES DE CHEMIN DE FER

(SUITE DE LA 1^{re} PAGE) — Hier, le 14^e jour du Grand Tronc et de la Compagnie du Chemin de Fer du Québec, ont eu lieu des réunions importantes.

UNE FETE POUR NOS SOLDATS A SAINTE-ANNE

Mardi soir dernier, l'Association des Dames du 22^e avait organisé un concert à l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue.

EXPLICATION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS

Pourquoi la nouvelle échelle de salaires doit être accordée.

L'ARBITRAGE

Le président et le secrétaire de l'Union des Employés de Tramways, division 790, donnent les explications suivantes, qui expliquent pourquoi la nouvelle échelle de salaires demandée devra être accordée.

TEMOIGNAGES AU PROCES DE ZAZOFSKY

On a vu l'accusé blessé à la figure et à la main, après le meurtre.

LA DECOUVERTE DU CADAVRE

Harold Canagher, déclare qu'il a trouvé le cadavre, un cadavre dans la glace et l'autre côté dépassant le niveau de la glace.

ON LUI PRETE UNE REPUTATION INTERNATIONALE

Les détectives Lepage et Gorman ont travaillé, ce matin, devant le juge Cusson, une accusation de vagabondage.

LE BILL DU PONT LASALLE

LE BILLY, 14. — Le comité des bills privés du conseil législatif a passé, ce matin, après une grosse bataille, le bill du pont Lasalle.

LE GENERAL GUGLIEMOTTI FETE PAR LA COLONIE ITALIENNE

QUEBEC, 14. — Le général italien Gugliemotti, un héros des offensives italiennes contre l'Austrie et depuis quelques mois attaché militaire à l'ambassade italienne de Washington, a été fêté hier soir, par la colonie italienne de Québec.

L'ACCUSE NIE

Un nommé Haydn C. Reed, a comparu ce matin devant le juge Cusson, sous l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans la demeure de M. A. R. Angus, 4267 rue Dorchester, Westmount.

IL AURAIT PRIS PART A UN VOL DE \$17,000

Les détectives Morel et Onimet ont opéré une arrestation qui fera sensation. Hier après-midi, ils ont arrêté un nommé Adélard Turcot, de la rue St-Hubert, qu'ils accusent d'avoir pris part au vol considérable qui a été commis au mois d'août dernier dans le magasin de fourrures de M. Louis Bleau, 921 rue Mont-Royal Est, alors que des marchandises évaluées à \$17,000 furent enlevées.

ACCUSE DE VOL AVEC EFFRACTION

Les détectives Barrette et Lemire, dont l'habileté est bien connue ont arrêté, hier soir, un nommé Arthur Brossard, sous l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans la résidence de M. Edmond Bernier, 30, rue Delorimont, et d'y avoir volé deux habits, un gilet, une robe en soie, une montre en or et plusieurs autres articles, le tout évalué à environ deux cents dollars.

IL EST CONDAMNE A \$100 ET LES FRAIS

QUEBEC, 14. — Odias Paré, commis de bar, accusé d'avoir volé du de la boisson à des soldats en uniforme, a été condamné hier après-midi, à une amende de cent piastres et à six mois de prison, en vertu de la loi des accidents du travail, parce qu'il résidait en Italie.

IL DEVRA GARDER LA PAIX

Denis Ambelas, 607 Ste-Catherine, a été condamné, ce matin, aux frais de la cause, à fournir un cautionnement de \$500 pour garder la paix pour un an, ou à défaut à trois mois de prison pour avoir blasphémé et d'avoir insulté les agents de l'exercice de leurs fonctions.

EN VERTU DU DROIT COMMUN

En vertu du droit commun, parce qu'il n'est pas résident du Canada, Bernardo Capretti poursuit, en réclamation d'une indemnité de \$10,000, à cause de la mort de son fils, alors qu'il était employé à la fabrication de la chaussure à La Louve.

DECES DE Mme G. LECOMTE DU TRIO LARRIEUX

SHERBROOKE, 14. — Mme Geneviève Lecomte du Trio Larrieux est décédée hier soir, à l'hôpital du Dr Noël, après quelques jours d'une maladie, qu'elle avait contractée en cette ville. Le médecin lui avait ordonné un repos complet et elle n'avait pu suivre ses deux compagnons à New-York.

NOUVEAUX DECORES

Aux quartiers-généraux l'on vient de recevoir les noms de quelques braves qui ont reçu des décorations pour bravoure sur le champ de bataille. Les voici :

LE "GRAMPIAN"

ST-JEAN, N.B., 14. — Le Grampien est arrivé ce matin de Liverpool, avec 1379 passagers, dont 350 militaires.

L'ABBE LEBEAU NOMME CAMERIER DU PAPE

OTTAWA, 14. — L'abbé J. Lebeau, chancelier de l'archevêché d'Ottawa, et secrétaire particulier de Sa Grandeur Mgr Gauthier vient de recevoir du Saint-Siège le titre de camerier secret de Sa Sainteté.

RENSEIGNEMENTS

Veuillez-vous renseigner sur le prix des propriétés par rapport avec leur situation, leur état, leur emplacement et les autres avantages de la "PATRIE" tous les jours.

LE CAS DES IN-SOUMIS DEVANT LE JUGE MULVENA

SHERBROOKE, 14. — Trois in-soumis, représentés par M. Levesque, ont comparu hier après-midi devant le Magistrat Mulvena, Orlas Gouette, de Sherbrooke, et Edie Caron, de Rock Forest, qui avaient négligé de se rapporter, le premier pour subir son examen médical et le second pour en subir un deuxième, ont été condamnés à \$25 d'amende et les frais.

LA GREVE EST FINIE AU VIGER

Hier, à midi et demie les garçons et les filles de Table de l'Hôtel Viger signèrent avec le gérant de cet hôtel et approuvé par le Vice-président du Pacifique Canadien, M. Lussier, une convention par laquelle les réclamations de la grève sont satisfaites acceptées, à savoir \$30 par mois et \$35 durant les mois d'été, de plus ils auront droit à une journée de congé par semaine avec salaire payé, ils ont repris le travail ce matin. Les membres de l'Union des garçons de table des autres Hôtels, auxquelles la grève se continue ont bon espoir qu'un arrangement similaire se fera aujourd'hui, dont la conférence se poursuit avec son entre les deux parties.

GRAVE ACCUSATION

Un nommé Leclair, a comparu ce matin devant le juge Cusson, sous une accusation extrêmement grave et qui peut entraîner une condamnation de 14 ans de bagnes ou la peine du fouet.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

UN POINT IMPORTANT

— Vous souvenez-vous qu'un jour Pete Diskhent est venu chez vous avec des blessures à la figure et qu'il vous a dit qu'il avait été battu avec un fer à cheval dans une buvette?

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

LA VILLE VA SE DEBARRASSER DE CETTE FERRAILLE

Depuis de nombreuses années, cent mille dollars de vieux matériaux et de machineries gisent dans les différents coins de la ville de Montréal. On remarque des malaxeurs, des concasseur, des rouleaux à vapeur qui n'ont pas ou presque jamais servi. Au temps de l'âge d'or, on achetait sans compter, M. Gaspard DesRues trouve que ce jeu à assez dur et qu'il faut convertir en argent cette ferraille.

La Patrie

MONTREAL, 14 MARS, 1919.

LIGNE FRANÇAISE

Il y a lieu d'espérer que la visite de M. Pellier de Latouche, président de la Compagnie Générale Transatlantique, aura des résultats pratiques.

Les grands armateurs français ne doivent pas tenir compte plus qu'il ne faut de l'échec des efforts passés pour établir entre leur pays et le nôtre un service océanique direct. Des obstacles, nombreux et incontrôlables que nous connaissons et qui s'expliquent parfaitement, ont jusqu'ici retardé le succès de toute entreprise de ce genre.

Les conditions du trafic international ne sont plus les mêmes. La guerre a élargi les horizons et des besoins nouveaux ont surgi.

La France et le Canada sentent la nécessité de se rapprocher, de se mieux connaître, après avoir vu se mêler sur les champs de bataille le sang de leur vaillante et héroïque jeunesse.

D'ailleurs, la France a actuellement besoin d'une foule de choses que nous pouvons lui fournir à aussi bon terme que n'importe quelle nation du globe. La route de St-Laurent n'est pas à dédaigner puisqu'elle est par elle que s'écoulent les produits d'une vaste étendue de l'Amérique du Nord.

Le Canada, qui peut fournir à l'Europe une large partie de sa nourriture, n'est pour ainsi dire qu'au début de ses développements. Nos ressources naturelles sont illimitées, inépuisables. L'avenir sourit devant nous plein de promesses. Notre trafic océanique va doubler et tripler par suite des relations plus étroites, plus cordiales et plus suivies qui s'établiront entre notre pays et les diverses nations de l'Europe.

Cette augmentation des affaires, cette source de richesses ne sont-elles pas suffisantes pour inspirer confiance aux compagnies de navigation et attirer leurs navires dans nos ports, parfaitement outillés pour les recevoir?

Nos hommes d'affaires qui ont eu l'occasion de rencontrer les principaux officiers de la Compagnie Générale ont sans doute réussi à les convaincre que leurs navires trouveront à Montréal des cargaisons complètes et des voyageurs nombreux.

Il est bien entendu que le succès d'une ligne directe entre la France et le Canada dépendra de l'excellence du service qui nous sera offert.

Des navires modernes et rapides attireront à la fois le fret et les passagers.

La Compagnie Générale pourra certainement «ouper», lorsque les pertes de la guerre lui a causées auront été réparées, nous envoyer de vaisseaux qui répondront à toutes les exigences du trafic. Et nous promettons aux armateurs français des affaires d'or... dans un avenir très rapproché.

LA PROHIBITION.

Il n'y a pas eu d'accord parfait au conseil de guerre tenu par les prohibitionnistes pour aviser sur le conduit à tenir dans le prochain plébiscite. Quoique la majorité ait décidé d'entreprendre une campagne active à travers toute la province en faveur de la suppression totale, le juge Leet, par exemple, était d'avis de laisser le peuple décider à sa guise, tandis que le juge Lafontaine semblait incliner à accepter comme un satisfaisant progrès vers la tempérance, la prohibition mitigée par la tolérance de la bière et du vin.

La décision d'engager une bataille à pu être prise parce que la réunion d'hier rassemblait les éléments extrêmes du mouvement prohibitionniste. Mais il est évident à tous ceux qui ont eu quelque contact avec l'opinion que beaucoup de partisans de la tempérance, que les adeptes de la suppression comptaient naguère avec eux, ne sont pas favorables à la prohibition de la bière et du vin, surtout si la buvette est complètement abolie.

Les extrémistes sont dans leur droit en cherchant à faire prévaloir leur opinion; mais nous préférons qu'ils vont s'imposer bien inutilement une fatigante corvée.

L'IMMIGRATION

L'attention de l'Assemblée législative vient d'être à propos portée sur les représentants de notre province à Londres et à Bruxelles, et sur Lomer Gouin a consenti à fournir quelques explications touchant le travail qu'ils vont de se moment s'appliquer à accomplir. Pendant la guerre, leur activité a été forcément restreinte.

M. Langlois a été empêché de se tenir au poste qu'il était chargé d'occuper, et réduit à s'employer de son mieux à Paris. Il pourra toutefois accomplir beaucoup dans un avenir immédiat tant pour aider à développer le commerce de notre province que pour y diriger des immigrants français ou belges, à condition que le gouvernement lui

fournissent les moyens d'action, les ressources pécuniaires et le personnel dont il aura besoin.

M. Gouin a fait voir les obstacles qui s'opposent en France et en Belgique à toute propagande active en vue d'établir un courant d'émigration. Plus il y aura d'obstacles, et plus il sera nécessaire de s'occuper intelligemment et efficacement le représentant de notre province dans sa tâche.

Il est certain que, malgré le désir des gouvernements de Paris et de Bruxelles, il y aura un nombre relativement considérable de familles françaises et de familles belges qui décideront de s'expatrier. Il faudrait donc que, par une publicité discrète, si l'on veut, mais persuasive, une proportion aussi considérable que possible de ces émigrants fussent induits à venir se fixer dans notre province.

La prospérité future de notre province et son prestige dans le Dominion dépendent largement de l'effort que nous saurons faire pour y attirer une immigration désirable.

PAS DE GREVE EN ITALIE

Les droits du travail et le principe des unions ouvrières sont reconnus en Italie, tout autant qu'en Angleterre et aux Etats-Unis. Le capitaine Angelo Fanelli, membre de la mission militaire actuellement en visite aux Etats-Unis, a déclaré, en effet, qu'une seule grève sérieuse avait eu lieu en Italie depuis la signature de l'armistice. "Il y a trois mois", dit-il, "les chefs industriels du pays et les représentants des unions ouvrières, se sont entendus de la manière la plus satisfaisante. Des négociations engagées à ce sujet, il en est résulté la création d'un comité permanent composé de représentants du capital et du travail. Le comité a ses quartiers à Milan et il travaille ardemment au règlement de toutes les questions affectant le travail, au fur et à mesure qu'elles se présentent. Un point capital concédé par les manufacturiers, c'est le droit des ouvriers au partage des bénéfices. Cet arrangement a été confirmé par un loi spéciale et cette entente entre le capital et le travail a permis à l'industrie italienne de se développer d'une façon remarquable, au double point de vue de l'expansion technique et financière."

NOTES

M. Jos. Archambault a eu l'oreille de la Chambre des Communes durant tout son discours. Le député de Chambly-Vernières parle l'anglais avec facilité et élégance. Il sait être clair, vif, mordant et parfois fort éloquent. La plupart de ses collègues de la province de Québec se distinguent au cours du débat. Ils maintiennent la langue anglaise avec une maîtrise qui étonne les députés des autres provinces. Personne ne se plaint de cette "french domination" de bon aloi.

Les horloges se lèvent bientôt avancées d'une heure chez nos voisins, mais il semblerait que nous ne ferons rien de tel au Canada. Les fermiers d'Ontario et de l'Ouest sont opposés au changement de l'heure et il se pourrait que le gouvernement, de crainte de perdre de sa popularité, ne demandât pas l'adoption de son projet de loi pour utiliser la lumière du jour, comme l'an dernier.

Les cultivateurs de l'Ouest comprennent plus que jamais que la crainte est le commencement de la sagesse! Mais comment nous arrangerons-nous pour la circulation des trains, à notre heure différée de celle de nos voisins?

Le "Weekly Sun" constate que la population rurale de l'ancien Ontario diminue au lieu d'augmenter: depuis 1886, cette déficience serait de 250,000. Le Journal torontonien attribue cette déperdition de force agricole à l'influence politique que les villes ont prise à Ottawa et dans les législatures provinciales. "Les gouvernements, dit-il, sont devenus extravagants outre mesure. Ce qui se passe a réveillé les cultivateurs qui réalisent aujourd'hui le besoin de faire sentir leur influence dans les affaires publiques. Ils ne ramèneront peut-être pas l'âge d'or, mais ils contraindront les pouvoirs publics au respect de la frugalité."

Au cours de ses remarques, au banquet que les citoyens de Westmont lui ont offert, le général Smart a levé un coin du voile au sujet des camps militaires en Angleterre. Il a laissé entendre que si les conditions dans lesquelles vivent nos soldats ne sont pas meilleures, il conviendrait de s'en préoccuper, et de désigner sous le nom de "Argyle House" et qui ont à leur tête le général Turner. Le général Turner et ses aides font sans doute leur possible, mais ils sont depuis longtemps en butte aux critiques les plus sévères. Tous ceux qui savent un peu ce qui se passe dans

l'armée canadienne s'en rendent compte. Ils sont littéralement débordés. Pourraient-ils faire mieux? C'est possible. On comprend que les soldats qui attendent dans les camps l'heure de revenir au pays, soient anxieux et impatient. Si on leur donne la moindre occasion de se plaindre, d'autres émeutes pourraient se produire. Le sentiment qui les anime est trop vrai et trop noble pour qu'on se permette de leur jeter la pierre. Que tous les navires disponibles soient mis à leur disposition. Pourquoi n'utilise-t-on pas les centaines de croiseurs allemands qui ont été délivrés sur les côtes d'Ecosse?

BREFS COMMENTAIRES

Il ne sera pas de payer la traite aux gens pour influencer leur vote dans le prochain plébiscite.

On ne persuadera pas à Sir Lomer Gouin de mettre dans son cap plus de vin qu'il n'en faut pour le rougir.

M. Décaré étant absent à Québec, nous présumons que la Commission administrative est en vacances.

Le pugiliste Johnson déclare que sa rencontre avec Willard, il y a quatre ans, n'était qu'un simulacre, et il veut recommencer.

Le pire crime, à l'époque où nous vivons, c'est d'offrir un verre de vin à un soldat qui demain ne sera plus soldat et pourra en boire autant qu'il voudra.

Pourquoi ce branle-bas parmi les prohibitionnistes, s'il est vrai, ainsi qu'ils l'affirment, que le peuple est manifestement en faveur de la prohibition totale?

Dans plusieurs Etats de l'Union américaine, on constate que la prohibition stimule prodigieusement la consommation de Bay Rhum et même des toniques pour les chevaux.

L'exemple de Québec et de toute la province d'Ontario prouve que la prohibition cause une extraordinaire recrudescence de toutes les maladies, qui deviennent toutois incurables par le traitement à l'alcool.

LA PRESSE CANADIENNE

LE GRAND LIVRE
("Weekly Sun", de Toronto)

L'espèce de grand livre dans lequel l'on voit qu'un groupe de citoyens doit à un autre groupe de grosses sommes payables, principal intérêt, sans l'embarrasante différence de l'échange étranger, ce que notre grand livre devient chose négligeable. Ces transferts sont stimulés par l'échange détestable d'une dépréciation de l'argent canadien, qui permet aux Américains qui placent leurs capitaux de payer \$100 ce qui nous vaut \$102 à Toronto.

("The Times of Hamilton")

Nous ne savons qui recommande les Canadiens aux honneurs royaux. Ça peut être Sir Robert Borden ou son secrétaire privé. Nous ignorons également qu'elle somme d'argent nos canadiens ont à payer pour les titres qui leur sont confiés. Nous voudrions savoir cependant si c'est à Sir George Foster de se rendre au Château Windsor, ou si c'est au Château de Windsor, ou s'il est autorisé par le Roi à porter un nouveau ceinturon. Sir Robert a-t-il recommandé son collègue?

Nous ne pensons pas que Sir George aurait payé une somme quelconque pour ce nouvel ornement.

VERS L'IDEAL CANADIEN
("The Canada")

Il sera à la honte éternelle du parti tory et de son enfant bigarré le parti unioniste, d'avoir allumé au pays la guerre des races pour triompher, et d'avoir créé une division lamentable entre les deux éléments qui composent notre population.

Guerre transitoire, nous l'espérons! Division éphémère, nous en sommes convaincus! Mais il faut qu'elle existe.

Et ce fut un crime sans exemple dans notre histoire politique que cette campagne odieuse de calomnie contre Québec, destinée à assurer au groupe unioniste la forte majorité du vote anglais.

C'est une mentalité qui fait combattre de toutes nos forces, et nous sommes heureux d'entendre des voix anglaises prêcher la bonne parole.

Evitons ces deux dangers: l'absorption au dehors par l'impérialisme, la division au dedans par le préjudice de race.

LA PRESSE PARISIENNE

LA CONFERENCE
Le "Petit Parisien": M. Poincaré compte prononcer un discours à la séance de samedi, pour inaugurer les travaux de la Conférence promptement dite et exposer un certain nombre de principes.

LA POLOGNE
Le "Petit Bleu" (M. Alfred Oulmas): Il sera à l'honneur des Alliés de tenir maintenant la parole qu'au temps où elle combattait loyalement avec eux, la Russie avec leur approbation avait donnée à la Pologne. Une fois de plus, le projet que, pour la France et ses Alliés, un engagement à la paix nous d'être écrit pour être pas un chiffon de papier.

IL EST SEUL L'ARTISAN DE SON MALHEUR

Un perdant au jeu de "stud poker" perd sa réclamation de \$408 contre le club Nautique de Sorel.

L'ARTICLE 1927

Le Club Nautique de Sorel vient de gagner dans une cause où il était accusé d'être une maison de jeu par Alphonse Lavalée, un des membres, qui réclamaient la somme de \$408, qu'il avait perdue dans une partie de stud poker.

M. le juge Bruneau, qui a rendu jugement en cour supérieure, a dit que la perte d'argent de Lavalée était simplement due à sa passion pour le jeu et qu'il était "l'artisan de son malheur, l'unique auteur de la faute qu'il a commise" et que la loi ne lui permettait pas (art. 1927) de prendre une action pour le recouvrement de l'argent perdu au jeu.

Lavalée prétendait aussi que le Club Nautique de Sorel était une maison de jeu dans le sens des articles 226 et 228 du code criminel. En effet, dit-il, sur les \$408, qu'il a perdus, le Club a retiré pour lui une "boute" de \$50. Mais M. le juge Bruneau a dit aussi que le plaignant ne pouvait, devant un tribunal civil, demander que le club soit puni pour une offense présumée criminelle, il ne pouvait réclamer une indemnité avec une faute civile telle que spécifiée dans l'article 1053 du code de civil qui parle de responsabilité de dommage de toute personne capable de discerner le bien du mal. Mais l'art. 1927 empêche toute réclamation pour le jeu.

Le plaignant voulait encore que le Club lui remboursât l'argent qu'il avait perdu et non ses compagnons de jeu. Le Club fit une inscription en droit disant que les allegations de la déclaration du plaignant tendaient seulement à établir la faute de la part du plaignant seul. On fit la preuve des faits et le juge rendit son jugement.

Sa Séigneurie dit qu'il fut prouvé que le Club était composé de notables de la ville de Sorel et que c'était la seule place où il se pouvait se réunir pour s'amuser et se récréer. Or, le 30 décembre, le plaignant se rendit au club vers huit heures du soir; il s'assit à la table de jeu vers dix heures et il y resta jusqu'à six heures du matin. Il joua déjeûner et il perdit. En bon joueur, il paya; or quand l'argent est donné par la partie qui perd, elle ne peut le réclamer à moins de prouver qu'il y a eu fraude. Dans ce cas, Lavalée ne parla pas de fraude; il ne dit pas qu'on lui a donné de l'alcool ou des drogues, parce que le club n'a pas de permis. Il jura donc, étant bien maître de ses actes, "compos sui", dit le juge.

C'est pourquoi le tribunal a maintenu la défense du club et a renvoyé l'action de Lavalée.

M. J. B. Rousseau, était l'avocat du plaignant, et Me P. A. Cardin, M.P., défendait le club.

SERVICE POUR FEU SIR WILFRID LAURIER

DANS L'EGLISE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Les citoyens du quartier St-Jean-Baptiste profiteront de l'occasion du 30e jour de la mort de Sir Wilfrid Laurier pour faire célébrer à leur église paroissiale de St-Jean-Baptiste un service solennel pour

le repos de l'âme du grand chef bien-aimé disparu.

La cérémonie funèbre aura lieu le lundi, dix-sept courant, à 8.30 h. a.m. Sa Grandeur Monseigneur Guillaume Forbes, ancien curé de St-Jean-Baptiste, évêque de Joliette, a bien voulu se rendre à l'invitation de ses anciens paroissiens, et présidera lui-même le service funèbre.

Le Révérend Père Yves Gauthier, prédicateur du carême à St-Jean-Baptiste, prononcera l'allocution de circonstance.

Les organisateurs n'ont rien négligé pour que la cérémonie soit solennelle, grandiose et digne de la mémoire de l'illustre défunt, et il prie par la voix des journaux tous les amis reconnaissants à Sir Wilfrid Laurier d'assister en foule lundi matin à la cérémonie funèbre.

(Communiqué.)

C'EST AU PEUPLE DE DECIDER

(SUITE DE LA 2ème PAGE)

qui ont été exprimées dans toute la province surtout dans les comtés.

LA CONTRAINTE.

L'orateur ne croit pas que la situation exige l'adoption de la contrainte scolaire et il ajoute que lors même que la fréquentation ne serait pas telle que les statistiques le démontrent, il ne voit pas dans cette mesure un remède efficace. L'on constate que nulle part la publication d'une loi de contrainte n'en a eu de résultats efficaces.

Notre population comprend la nécessité de l'instruction et les parents sont soucieux de faire fréquenter l'école par leurs enfants.

Une telle loi n'aurait d'efficacité qu'en autant que la population y serait favorable. Or, on constate que le sentiment y est hostile généralement à cause de l'attitude du clergé qui croit la mesure opposée à la pensée de l'Eglise.

MESURE AUTOCRATIQUE.

M. Beaudry ne veut pas qu'on dise de l'instruction obligatoire que c'est une mesure libérale, elle est plutôt autocratique. D'ailleurs, elle est d'origine prussienne. L'orateur défend le libéralisme canadien suivant la doctrine de Laurier: qui était la persuasion, la tolérance et la conciliation.

M. Beaudry suggère comme remède, pour améliorer la situation, de créer une école modèle dans chaque localité qui serait dirigée par un diplômé de l'école normale. Il voudrait voir le gouvernement donner aux municipalités scolaires le même encouragement accordé pour la voirie, en donnant, par exemple, des octrois spéciaux à celles qui porteraient le mieux leurs instituteurs. Le député de Verchères, a aussi suggéré de modifier la tenue des examens par accorder des diplômes aux instituteurs.

Le Dr Grégoire, de Frontenac, a dénoncé cette mesure comme inop-

L'ASTHME INSTANTANEMENT SOULAGE PAR ASTHMADOR

OU IMPORTER REMIS, DEMANDEZ A L'IMPORTEUR QUEL PHARMACIEN ou écrivez à L'Yman-Knox Co., Montreal, P.O., Prix 65c.

48-57-10-12-14-17-19-21-23-25-28-31

PARAITRA LUNDI SCANDALE DU PARC DE MAISONNEUVE

Récit complet de toutes les transactions. Le nom des compagnies et de tous actionnaires. Les lieux vendus. 80 pages.

PRIX 12 CENTIMS PAR LA MAILLE. S'adresser: R. E. BTE. POSTALE 184. MONTREAL. 142

DERBY GRAINES DE SEMENCE

Le Nouveau Catalogue Français est prêt. GRATIS SUR DEMANDE. Tel. Main 1946. HECTOR L. DERVY, 21 et 23 rue Notre-Dame Est, Montréal, Qué., P. Q.

LORRIES VOITURES EXPRESS

VOITURES DE BOULANGERS et 100 voitures à roues de toutes sortes. Harnais.

Voyez Latimer 44, rue St-Jacques

Plantez de Nouveau ce Printemps!

Notre Catalogue vous donnera toutes les informations nécessaires concernant notre assortiment complet d'Arbres Fruitiers, d'Arbres d'Ornementation, Vergers, de Végétaux, Lianes, etc., le tout expédié directement de nos pépinières.

Écrivez ou téléphonez. (Main 4338) on permettra à nos clients de nous envoyer un \$ nous remettrons gratuitement et par retour de nos catalogues à nos clients.

Luke Frères, Limitée, Jardiniers et Paysagistes, Edifice Power, Montreal, Que.

portance et même dangereuse et a reproché amèrement à M. Bouchard d'avoir attaqué M. Meunier. Le député de Frontenac croit que la population trop bonne et trop soumise aux lois pour qu'on lui impose de des mesures de contrainte surtout en matière d'éducation quand on constate combien les parents ont à cœur de faire instruire leurs enfants, M. Grégoire a intéressé et amusé la chambre par ses réparties originales.

L'hon. M. Desrochers a proposé l'ajournement du débat.

CONSEIL LEGISLATIF

Au Conseil législatif, hier après-midi, on a adopté en troisième lecture une loi de mesures de succession sujets à l'impôt; pont de Saint-Jean-d'Évelville; assignation des jurés; salaire minimum pour les femmes; établissement des soldats sur les terres de la Couronne; création de refuges pour les oiseaux; école technique de Hull; dissection des corps pour l'anatomie; délai de présentation de la requête en nullité de décret, de fort importantes et qui ont été fort importantes et qui ont été fort importantes, les uns par l'hon. M. Pérodeau, les autres par

l'hon. M. Allard.

Parmi ces mesures se trouve le bill Taschereau amendant la loi des accidents du travail. L'hon. M. Pérodeau n'a pas proposé de persister dans l'opposition qu'il avait faite la veille à ce bill.

Les autres mesures ministérielles qui ont été adoptées en troisième lecture sont: Validation de certains actes de transport de biens de succession sujets à l'impôt; pont de Saint-Jean-d'Évelville; assignation des jurés; salaire minimum pour les femmes; établissement des soldats sur les terres de la Couronne; création de refuges pour les oiseaux; école technique de Hull; dissection des corps pour l'anatomie; délai de présentation de la requête en nullité de décret, de fort importantes et qui ont été fort importantes, les uns par l'hon. M. Pérodeau, les autres par

C'EST AU PEUPLE DE DECIDER

(SUITE DE LA 2ème PAGE)

qui ont été exprimées dans toute la province surtout dans les comtés.

LA CONTRAINTE.

L'orateur ne croit pas que la situation exige l'adoption de la contrainte scolaire et il ajoute que lors même que la fréquentation ne serait pas telle que les statistiques le démontrent, il ne voit pas dans cette mesure un remède efficace. L'on constate que nulle part la publication d'une loi de contrainte n'en a eu de résultats efficaces.

Notre population comprend la nécessité de l'instruction et les parents sont soucieux de faire fréquenter l'école par leurs enfants.

Une telle loi n'aurait d'efficacité qu'en autant que la population y serait favorable. Or, on constate que le sentiment y est hostile généralement à cause de l'attitude du clergé qui croit la mesure opposée à la pensée de l'Eglise.

MESURE AUTOCRATIQUE.

M. Beaudry ne veut pas qu'on dise de l'instruction obligatoire que c'est une mesure libérale, elle est plutôt autocratique. D'ailleurs, elle est d'origine prussienne. L'orateur défend le libéralisme canadien suivant la doctrine de Laurier: qui était la persuasion, la tolérance et la conciliation.

M. Beaudry suggère comme remède, pour améliorer la situation, de créer une école modèle dans chaque localité qui serait dirigée par un diplômé de l'école normale. Il voudrait voir le gouvernement donner aux municipalités scolaires le même encouragement accordé pour la voirie, en donnant, par exemple, des octrois spéciaux à celles qui porteraient le mieux leurs instituteurs. Le député de Verchères, a aussi suggéré de modifier la tenue des examens par accorder des diplômes aux instituteurs.

Le Dr Grégoire, de Frontenac, a dénoncé cette mesure comme inop-

porter, amendant la loi de la chasse et de la pêche, et le bill Meunier amendant la loi des mines. Le bill de Montréal-Sud et le bill Lecavallier-Riel, adopté avec certains amendements par le comité des bills privés du Conseil, ont eu leur troisième lecture à la Chambre Haute.

On a introduit au Conseil le bill de Québec, et les deux bills amendant la charte de la cité de Montréal, celui de M. Gault et celui de M. Reed, ainsi que deux bills, celui de M. Robert (Hull), concernant les voitures d'été, et celui de M. Gault, concernant la tenue des registres de l'état civil. Les premiers ont été renvoyés au comité des bills privés, les autres au comité de législation.

Il y a à la fin de la session, les conseillers législatifs siégeant encore en permanence. Quand ce n'est pas à la chambre, c'est au comité

Disques Columbia

de
Josef Hofmann

qui jouera au Théâtre His Majesty's

Dimanche, le 16 mars.

Sous la direction de LOUIS H. BOURDON

Un prodige dans son enfance, Josef Hofmann a fait de vraies grandes choses dans son adolescence. Depuis ce temps il a atteint le sommet de la célébrité gardant un modèle pour cette clarté de technique, cette tonalité charmante et ce talent d'expression, qui rarement, si jamais, ont été égalés.

COLUMBIA GRAPHOPHONE COMPANY, TORONTO




Dupuis Frères

Vous enverront les Catalogues de Disques **COLUMBIA** par la Malle à votre Demande.

Le plus Grand Assortiment de Gramofones et Disques Columbia.

ACHETEZ LES **Grafonolas et Disques Columbia**

CHEZ **ALMY'S** LIMITED

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

NOUS LES AVONS TOUS.

Série complète de records. **RECORDS DE HOFMANN**

\$30.00 - \$335.00

Commandes par la Poste. Nous remboursons les commandes par la poste. Il est gratis.

Série complète de pianos. **CANADIAN GRAPHOPHONE & PIANO CO.**

204, rue Sainte-Catherine Est. Tél. Est 3539

J. W. SHAW & CO. Agents Généraux pour les **GRAFONOLAS ET RECORDS COLUMBIA**

Pianos Gerhard HEINTZMAN et fabricants des célèbres **SHAW PIANOS**

Vendus à Conditions faciles. \$7 Par Mois. Prix à partir de \$300

SHAW, 356, rue Ste-Catherine Ouest.

AUX ENFANTS

Quel est le papier le plus en vogue pendant la saison d'été?
Rég.—Le papier à mouche.

Pourquoi le conducteur d'un train se voit-il un trou dans votre billet?
Rég.—Pour vous faire passer.

Quelle différence y a-t-il entre une horloge et une personne atteinte de maladie?
Rég.—L'horloge marque les heures, la personne atteinte de maladie, le mal.

Je fus demain et serai hier qui suis-je?
Rég.—Aujourd'hui.



La tombe donne un ciel au petit ange qui s'endort
(Extrait du recueil)
Y. MARCOTTE
21 novembre 1918.

HISTORIETTE.
L'instituteur après avoir expliqué ce que c'est que du tissu.
Alors Pierre si vous avez compris ce que je vous ai expliqué, qu'est-ce que du tissu?
Silence de Pierre.
Alors vous ne savez pas avec quoi est fait votre pantalon.
Si, Monsieur, avec une vieille bonnette à Papa.
Envoi de Antoinette Gagné, Napierville, Que.

LA DEESSE AQUA



Envoi de Annette Gascon, 14 ans.

HISTOIRE DE RARETE DU CHARBON
Jules,—Étendu du bruit dans la cave, on vole notre charbon. Qui ne t'importe pas du charbon, dors donc!
Comment faire si on nous vole notre charbon?
—Reste tranquille je l'ai mis en lieu sûr.
Oh! l'as-tu mis Jules pour finir. Regarde sous mon oreiller.
Envoi de Rose Anna Côté, 11 ans, Beauharnois, comté Matane, P.Q.

LE BERCEAU ET LA TOMBE

Le berceau de l'enfant a le rideau de gaze
Le doux balancement du genou maternel
Et les songes légers, et la promesse
Qui rayonne aux fronts purs comme une étoile éternelle
La tombe à la gaze qui la couvre et la presse
Elle a le sautoir vert qui penche ses rameaux
Elle a la rosier blanc qui une abeille caresse
Et la prière tendre et le chant des oiseaux.
Tous les deux font rêver même l'indifférence
A l'amour du penser ils ont partout des droits
Ils sont peints de sommeil de paix et d'espérance
Sur l'un veille une mère et sur l'autre une croix
Ils parlent tous les deux d'une autre nouvelle
L'un à l'enfant naissant l'autre au petit mortel
Le berceau donne un monde à l'enfant qui s'éveille

LE DANOIS

Mon premier est un article simple, Mon second est le féminin de pays, Mon tout forme le nom d'un grand journal.
Réponse: La "Patrie".
D'une nouvelle fillette,
MAIGUERITE CLOUTIER, âgée de 11 ans, Waterloo, P.Q.

REGETTE POUR FONCER LES CHEVEUX GRIS
Un barbier de Cincinnati raconte comment faire un remède pour les cheveux gris.
M. Frank Harbaugh, de Cincinnati, O., qui a été barbier pendant plus de quarante années, fit dernièrement, à l'occasion d'un voyage, la déclaration suivante:
"Tout le monde peut préparer un simple mélange chez soi, à très peu de frais et qui lève les cheveux gris et les rendent noirs et lustres. A une demi-cuillère d'eau salée et à une cuillère de bicarbonate de soude, on ajoute un quart d'once de glycérine. Ces ingrédients peuvent être achetés chez n'importe quel pharmacien à très peu de frais. Appliquez sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que la teinte désirée soit obtenue. Ce traitement procure à la chevelure une parfaite santé sans aucun danger. Ce remède ne colore pas, car il ne contient ni plomb, ni mercure."

POSTUM
Très employé au lieu du thé et du café, en raison de son exquis saveur de son économie et de sa valeur au point de vue de la santé.
Ne contient pas de caféine
Vous aimez Postum
"Il y a une raison"

PAR LES AEROS MILITAIRES POUR L'ALLEMAGNE A L'AVENIR

On vient de fixer à peu près définitivement les termes aériens du traité de paix.—L'aviation commerciale.

12,000 SOLDATS ARRIVERONT D'ICI LA FIN DE MARS

Plusieurs navires sont attendus à Halifax d'ici deux semaines.
NAVIRE - HOPITAL
Avant que le mois de mars soit complètement terminé, qu'il soit réglé dans le passé, plus de 12,000 soldats canadiens, actuellement en route pour notre beau pays, ont dans les camps de concentration en Angleterre, sont revenus parmi nous. Au nombre de ces arrivants, plusieurs demeureront à Montréal et il ne dépendra que de nous, de leur faire une réception triomphale.
Le Crampan est attendu à St-Jean avec un petit nombre de soldats canadiens pour Montréal qui seront en notre ville dans le cours de la journée de samedi.
Le Carnarvon arrivera probablement à St-Jean avec le fameux "5e C.M.K." et la 3e ambulance, ce qui constituera un total d'environ 800 militaires qui attendront Montréal mardi prochain alors qu'ils seront accueillis officiellement.
Le Minnedosa est attendu à St-Jean lundi, le 17 mars, avec des civils pour notre ville, mais aucun trouper pour lui.

LA RESPONSABILITE

PARIS, 14 — "Le Temps" rapporte que les membres de la commission chargée de constater qui est responsable de la guerre, diffèrent d'opinions sur plusieurs points. D'un côté on est à considérer de quelle manière on s'y prendra pour tenter un procès au Kaiser et à ses autres chefs des pays ennemis, de l'autre on se demande sur la formation d'un tribunal international ou des tribunaux militaires, qui seront employés à juger ceux qui se sont rendus coupables de la violation des droits des nations durant la guerre.
Les délégués américains se sont opposés à la formation d'un tribunal international, mais les délégués des Etats-Unis n'étaient pas encore en guerre lorsque de telles violations ont été faites. La nomination de tribunaux militaires composés des différentes nations a seule été considérée comme une solution possible.
Le capitaine André Tardieu, de la délégation française de la paix, a tenu aujourd'hui la conférence qu'il tient chaque semaine avec les correspondants des journaux.
Répondant à cette question posée, si le traité de paix serait signé le 20 mars, le capitaine Tardieu a déclaré que c'était possible, mais que d'un autre côté il y avait encore un grand travail à faire la semaine prochaine. Il a déclaré que quatre traités seraient nécessaires, un avec chacune des quatre nations suivantes: L'Allemagne, l'Autriche, la Turquie et la Bulgarie, et que probablement chacun de ces traités ne serait pas signé ensemble. Tout l'effort, le traité avec l'Allemagne étant le plus important, devra être signé le premier, et les autres viendront après.

DELEGUES DU TRANSVAAL

Capetown, Sud Africain, 14 — Le paquebot hollandais "Bawasan" est parti d'ici aujourd'hui, ayant à bord les délégués nationaliste du Sud-Africain qui s'en vont présenter à la conférence les réclamations de la "république Sud-Africaine".
Le "Bawasan" est attendu à New-York vers le 20 mars.

8,000 AEROPLANES ENNEMIS ABATTUS

LONDRES, 14 — Au cours de la guerre 8,000 avions ennemis ont été abattus par l'armée anglaise, alors que l'Angleterre a perdu que 2,800 appareils: tel est l'estime du brigadier général J. F. B. Seely, donné aujourd'hui à la Chambre des Communes.
Au moment de la signature de l'armistice, l'Angleterre construisait 4,000 avions par mois et avait 200 escadrons d'aviateurs sous les armes, au lieu de 6 au début de la guerre.

IL FAUDRA EMET-TRE LES BREFS

OTTAWA, 14 — Le projet de loi destiné à empêcher les divisions électorales d'être prises, de députation durant de longues périodes est en préparation et sera présenté à la Chambre sous peu. La mesure sera présentée par M. S. W. Jacobs, député de la division George-Etienne Cartier. S'il est adopté, ce projet de loi obligera le gouvernement de procéder à une élection dans les 60 jours qui suivront le décès ou la démission d'un membre. Mieux, dans les cas où un candidat élu aux élections générales dans deux comtés, il devra opter avant le délai fixé pour contester une élection ne soit expiré.

LE COUT DE LA GUERRE

PARIS, 14 — Les dépenses de la France pour ce qui a trait aux projectiles et aux obus pendant la guerre s'élevaient à vingt-six millions de francs, a déclaré le sénateur Lucien Hubert, à la Commission sénatoriale des armées. De plus un milliard cinq cents millions de francs ont été dépensés pour achat et fabrication de matériel supplémentaire employé par l'artillerie.

A L'ECOLE DE REFORME

Le juge Choquet a condamné hier un jeune homme trouvé coupable de vol d'un tonneau des pauvres dans l'église Villiers.
Le garçon devra passer trois ans à l'école de Réforme.

LES LOGEMENTS OUVRIERS ET LE PROGRES CIVIQUE

La Ligue du Progrès Civique appuie le projet, à sa réunion d'hier au Windros.

LES AVANTAGES

Le ressort de la discussion qui a eu lieu hier soir à la réunion de la Ligue du Progrès Civique, que la construction de logements ouvriers à Montréal nous déchargera des laides et des maisons équivoques ou régnent la misère, l'insalubrité, le vice et le crime.
Non-seulement les soldats de retour du front, les ouvriers bénéficieront de cette innovation, mais aussi tous les citoyens de la métropole.
Ceux qui ont parlé M. Horace Gagné, C.R., le docteur J. J. Guérin, M. Thomas O. Woods, président de l'Association canadienne du bien-être des prisonniers, M. W. M. Troilo, président de la "Montreal Builders and Contractors Association"; M. Jos. Ethier, de la Chambre de Commerce, ont insisté sur le fait que ces maisons, ne devraient pas être des villos, ce qui serait trop d'espérer, mais devaient être divisées en plusieurs logements.
De son côté M. H. Dandrand, président du comité des logements ouvriers a expliqué sommairement le fonctionnement de la loi relative à la construction de logements ouvriers.
L'on sait que le gouvernement du Canada a offert aux diverses provinces de leur avancer, sous forme de prêt, une somme de vingt-cinq millions de dollars à être divisés entre elles suivant leur population respective. Le gouvernement provincial accepte ce prêt de \$25,000,000 remboursable au gouvernement fédéral après un délai de vingt ou trente ans. Les municipalités pourront contracter des emprunts du gouvernement provincial, suivant certaines conditions.
M. Dandrand demande la coopération de tous les citoyens de bonne volonté. Il desire entendre les suggestions des différents délégués présents.
D'après la loi des logements ouvriers, toute municipalité est autorisée à nommer une commission d'au moins trois membres pour surveiller la mise à exécution de la loi, surveiller les constructions et faire rapport. A Montréal, les membres de la commission seront: un représentant du Board of Trade, un représentant de la Chambre de Commerce, un représentant des unions ouvrières, un représentant de l'Association des constructeurs.
A la fin de l'assemblée M. Georges Sumner, représentant le Board of Trade, appuyé par M. Armand Chaput, ex-président de la Chambre de Commerce:
"Que cette assemblée, composée des membres de la Ligue du Progrès Civique, de Montréal, des représentants officiels de différentes associations, ainsi que des citoyens en général, appuient énergiquement les buts de la Ligue du Progrès Civique de Montréal, réunie en assemblée générale, afin d'obtenir la centralisation, la coopération et la coordination dans les mouvements de logements ouvriers et autres constructions."
RENDEZ-VOUS COMPTE DE L'EFFICACITE DES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE".

LES LOGEMENTS OUVRIERS ET LE PROGRES CIVIQUE

La Ligue du Progrès Civique appuie le projet, à sa réunion d'hier au Windros.

LES AVANTAGES

Le ressort de la discussion qui a eu lieu hier soir à la réunion de la Ligue du Progrès Civique, que la construction de logements ouvriers à Montréal nous déchargera des laides et des maisons équivoques ou régnent la misère, l'insalubrité, le vice et le crime.
Non-seulement les soldats de retour du front, les ouvriers bénéficieront de cette innovation, mais aussi tous les citoyens de la métropole.
Ceux qui ont parlé M. Horace Gagné, C.R., le docteur J. J. Guérin, M. Thomas O. Woods, président de l'Association canadienne du bien-être des prisonniers, M. W. M. Troilo, président de la "Montreal Builders and Contractors Association"; M. Jos. Ethier, de la Chambre de Commerce, ont insisté sur le fait que ces maisons, ne devraient pas être des villos, ce qui serait trop d'espérer, mais devaient être divisées en plusieurs logements.
De son côté M. H. Dandrand, président du comité des logements ouvriers a expliqué sommairement le fonctionnement de la loi relative à la construction de logements ouvriers.
L'on sait que le gouvernement du Canada a offert aux diverses provinces de leur avancer, sous forme de prêt, une somme de vingt-cinq millions de dollars à être divisés entre elles suivant leur population respective. Le gouvernement provincial accepte ce prêt de \$25,000,000 remboursable au gouvernement fédéral après un délai de vingt ou trente ans. Les municipalités pourront contracter des emprunts du gouvernement provincial, suivant certaines conditions.
M. Dandrand demande la coopération de tous les citoyens de bonne volonté. Il desire entendre les suggestions des différents délégués présents.
D'après la loi des logements ouvriers, toute municipalité est autorisée à nommer une commission d'au moins trois membres pour surveiller la mise à exécution de la loi, surveiller les constructions et faire rapport. A Montréal, les membres de la commission seront: un représentant du Board of Trade, un représentant de la Chambre de Commerce, un représentant des unions ouvrières, un représentant de l'Association des constructeurs.
A la fin de l'assemblée M. Georges Sumner, représentant le Board of Trade, appuyé par M. Armand Chaput, ex-président de la Chambre de Commerce:
"Que cette assemblée, composée des membres de la Ligue du Progrès Civique, de Montréal, des représentants officiels de différentes associations, ainsi que des citoyens en général, appuient énergiquement les buts de la Ligue du Progrès Civique de Montréal, réunie en assemblée générale, afin d'obtenir la centralisation, la coopération et la coordination dans les mouvements de logements ouvriers et autres constructions."
RENDEZ-VOUS COMPTE DE L'EFFICACITE DES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE".

Un Sel qui a Démontré sa Valeur.

Windsor Sel de Table

THE CANADIAN SALT CO., LIMITED

Etalage Spécial DE Pianos Automatiques Légèrement usagés
S'vous n'avez pas les moyens de vous acheter un piano automatique, en une occasion de vous en procurer un légèrement usagé, pratiquement à la moitié du coût habituel. Ces instruments sont tous en parfait état et ils paraissent comme des neufs.
PIANO AUTOMATIQUE HEINZMAN 88 notes, mécanisme en aluminium, 25 notes perfectionnement, belle caisse Coloniale avec 25 rouleaux de musique. A vendre pour un client. Valeur de \$900.00. \$450.00
PIANO AUTOMATIQUE HARRINGTON AUTOTONE NEW-YORK, magnifique caisse en acajou, style Colonial, 88 notes. Rég. \$900.00. \$440.00
PIANO AUTOMATIQUE WILLIS 88 notes, cabinet grand et beau, magnifique caisse en acajou, petit format. Valeur de \$900.00. \$450.00
PIANO AUTOMATIQUE OBERHARD HEINZMAN 88 notes, sortie agrafe complète, caisse Louis XV, note ornementale. Prix ordinaire \$850.00, pour \$475.00
PIANO AUTOMATIQUE WILLIS STYLE HANDEL des notes perfectionnement, pédale soutenu automatique. Sonalité magnifique, caisse en acajou. Valeur \$800.00. \$600.00
AUTOPIANO NEW-YORK, modèle Studio, magnifique caisse en acajou, 88 notes, 25 notes perfectionnement. Régulière \$950.00, pour \$625.00
PIANO AUTOMATIQUE WILLIS, légèrement usagé, petit format, tous les rouleaux perfectionnement de 1 à 60. quinqué caisse en acajou. Régulière \$950.00. \$675.00
Prix de vente.

Willis & Co., Limited
580, rue St.-Catherine Ouest



NETS—ouit, et désinfectés aussi!
Tout le monde aime les draps et les couvertures de lit, etc., qui tiennent bon le lavage—d'un blanc pur immaculé. Le meilleur de tous les savons d'usage domestique est le savon désinfectant comme il fut en même temps qu'il nettoie, c'est le



LA VENDE DES FOURNITURES

conduite main et des vêtements, man de achat de guerre achevé le plan d'un stock de fournitures de seconde main et des vêtements, magasins, équipements, etc., condamné par les autorités de la Milice et des autres départements du gouvernement. La vente se fera à l'offre, excepté pour les départements du Dominion provinciaux et municipaux, les hôpitaux, institutions de charité ou philanthropiques qui sont organisés pour le bien public et non dans des buts de transaction. Ces institutions pourront acquérir des effets aux prix qui seront fixés par la commission. Les personnes qui désirent acheter des marchandises doivent enregistrer leurs noms et adresses à la Commission, déclarant ce qu'elles désirent acquérir.

LA COMMISSION DES VIVRES

OTTAWA, 14 — La Commission du commerce canadien a été avisée que le ministre des vivres d'Angleterre a cessé de donner des commandes de viandes telles que veaux, moutons, etc., et que les transactions, reprendront leur service normal.
Il est fort probable que le commerce se fera plus régulièrement désormais.



Windsor Sel de Table
THE CANADIAN SALT CO., LIMITED



Willis & Co., Limited
580, rue St.-Catherine Ouest

RABAI SPECIAL SUR LES ROULEAUX DE MUSIQUE
2,500 rouleaux de piano automatique sont offerts pour une semaine à un rabais spécial de 25%. Une occasion d'augmenter votre collection.

Successes possible du conte de cercles diplomatiques, tel, l'on men. Reading qui était l'ambassadeur d'Ottonne Winston Churchill comme anglais à Washington.

MURPHY'S

Le magasin ouvre à 9 a.m., ferme à 6 p.m.

Grande Vente du Samedi de Murphy

2000 paires de nouvelles bottines, oxfords et escarpins de femmes pour le printemps, valant 7.50, 8.50, 10.00, 5.95 12.00, 16.50, toutes à

Toute femme sait ce que les ventes de chaussures de Murphy signifient.
C'est la vente que des milliers de Montréalais ont attendue. Elle comprend toute chose imaginable dans les chaussures élégantes pour le printemps. Le dernier cri dans le royaume de la chaussure est représenté venant de trois de nos plus grands manufacturiers:

QUEEN QUALITY, BOSTON
GETTY & SCOTT, GALT, Ont.
PERTH SHOE CO., PERTH, Ont.

Des milliers de Montréalais anticipent toujours chaque saison ces grandes ventes de chaussures de Murphy.

Des changements et autres inconvénients dans ces manufactures sont la cause de notre retard de cette vente.

Mais le délai a seulement accumulé plus de bottines, annulé les commandes qu'ils avaient décidé d'expédier pour des raisons privées. Des lignes échantillons et du stock de manufacture inclus. Voici votre chance d'économiser des dollars sur vos chaussures de printemps. Rappelez-vous le fabricant et la forte garantie de Murphy pour chaque paire.

Des ventes spéciales demandent de l'espace spécial et des valeurs spéciales.

Souliers Lignes d'une Valeur de \$5.95 7.50 à 12.50
Un Millier de Blouses en Voile Valant 3.95, 4.95, 5.95, 6.95 pour 2.95

Pas une femme ne devrait penser à la mode d'avant-saison quand elle entend dire que de si belles blouses se vendent pour une simple fraction de leur valeur réelle.

Il y a une élégance — une apparence de vivacité à propos de ces blouses qui ne peuvent manquer d'être appelées femmes particulières et les tissus et la façon des blouses peuvent être réunies dans un seul mot: "Commodité," des blouses qui possèdent une nouveauté et un charme avec un prix insignifiant.

Fabriquées en très beau voile importé, tous des dessins les plus nouveaux de la saison, genre enveloppe, avec ou sans collets, devants plissés unis ou ornés avec des médaillons de dentelles, d'autres à col en V et à effets collets de matelot. Aussi des blouses avec des devants véritablement brodés à la main, quelques-unes avec insertions ou bordures en dentelle. Samedi (4ième étage)

The John Murphy Company Limited Uptown 6010

SAMEDI ET LUNDI

nous offrons une valeur extraordinaire.

Un Costume Uni FAIT PAR TAILLEUR

reproduit d'après un modèle à \$65.00 de New-York.

Très Spécial \$37.50
Confectionné en Popeline et Gabardine; marine, gris, brun, taupe et daim. Le manteau est semi-ajusté, avec trois rangées à l'arrière. Les revers sont d'apparence masculine. Il y a deux boutons en avant de chaque côté de la taille en descendant, il y a deux pans volants. Une manche tailleur étroite très jolie. Les boutons sont employés avec discernement pour la garniture. Il est doublé de soie et de satin. Il est fait avec la nouvelle jupe étroite.

\$37.50

ROBES MANTEAUX COSTUMES
BLOUSES, CHANDAILS.

Le Magasin des Elegantes
Au Cœur de la Ville
Kahn Bros. Vis-à-vis Dupuis Frères
444 rue Ste-Catherine Est

COUPON IMPORTANT
P.S. En vertu d'une entente spéciale avec "La Patrie", nous accordons un Escompte Spécial de 5% sur tout achat fait à notre magasin durant le mois de mars, 1919, à condition que ce coupon soit présenté à nos bureaux immédiatement après que la commande aura été donnée à notre vendeuse.

KAHN BROS., 444, RUE SAINTE-CATHERINE EST

WASHINGTON, 14 — Dans les successes possible du conte de cercles diplomatiques, tel, l'on men. Reading qui était l'ambassadeur d'Ottonne Winston Churchill comme anglais à Washington.

LE RAPATRIEMENT S'EFFECTUE

SHANGHAI, 14.—Les vaisseaux "Nora" et "Alto", ayant à bord 523 hommes et 45 enfants tous sujets ennemis, ont frété aujourd'hui pour Rotterdam. Il y a encore mille particuliers de nationalités ennemies à rapatrier. Les derniers s'embarqueront à bord de "Anilochus", qui doit partir d'ici le 17 avril.

AMUSEMENTS

ORPHEUM AUJOURD'HUI M. EDGAR BEGMAN dans "L'AIGLON" de M. Edmond Rostand.

FAMILY PAUL KAUVAR Matinée tous les Jours.

HIS MAJESTY'S TOUTE CETTE SEMAINE MATINEES, MERCREDI ET SAMEDI.

GAYETY BUREAUQUILLES BOWERY BURLESQUES.

Théâtre Canadien "Mon Bébé" Cette semaine.

PRINCESS Deux fois par jour VAUDEVILLE HAUTE QUALITE.

SAINT PATRICE SOIREE (Lundi, le 17 mars, 9 hrs.)

REX CINEMA 740, SAINT-DENIS

ETHEL GLAYTON dans "THE MYSTERY GIRL" GLORIA JOY dans "CORINNE COME HERE"

Crystal Palace AUJOURD'HUI

WILLIAM FAVERSHAM dans "Le Roi de l'Argent"

LEAH BAIRD dans "LES LOUPS DE LA CULTURE"

Charlie CHAPLIN dans "LA MALCHANCE DE CHARLIE"

"La Terreur du Range" Premier épisode et autres

AUJOURD'HUI La charmante actrice Corinne Griffith, dans L'AVENTURIER

Carmel Myers, dans The Little White Savage

LE RETOUR DU 42eme Les héros de Vieux-Ypres, Somme et Arras, le bataillon qui a battu Montreal en 1915 l'inquiert au Canada

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ENTEND CONDUIRE SEULE LES AFFAIRES DE LA METROPOLE

La Législature, prétend-elle, ne doit pas intervenir dans les questions de pure administration municipale.

Trois résolutions

La commission administrative ne voulait pas qu'on attribue à ses droits et privilèges, auprès de la législature de Québec, à adopter trois résolutions protestant contre une certaine législation qu'on veut faire adopter relativement à la construction du pont Lasalle, à la réduction de la surtaxe de Maison-Neuve et à la modification du contrat intervenu dernièrement entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

LA CONVENTION DES EMPLOYES DES POSTES

On a discuté hier une nouvelle classification des employés du service civil. RAPPORTS

La 9e convention annuelle de l'association canadienne des employés des postes, a lieu aujourd'hui et demain.

Elle fut inaugurée, hier soir, à l'hôtel Windsor, et M. A. Jacques présidait. Plus de 35 délégués des différentes parties du Dominion y assistaient.

Le président et le secrétaire ont lu des rapports sur le travail accompli pendant l'année écoulée.

Le président rappelle qu'aussitôt après la convention de Toronto, l'année dernière, une grève se déclara parmi les employés des postes. Il s'est opposé à la grève, par ce qu'elle avait été déclarée sans consulter l'exécutif.

Il est proposé par M. le commissaire Desjardins, d'Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

CHRONIQUE OUVRIERE

LA RESPONSABILITE DES NON-UNIONISTES

A ceux qui sont impatientes au sujet de l'amélioration des conditions de travail, les méthodes des unions de métiers peuvent paraître lentes. Mais ces personnes doivent se rappeler que toute action isolée n'efféctue jamais de réforme.

LA CONVENTION DES EMPLOYES DES POSTES

On a discuté hier une nouvelle classification des employés du service civil. RAPPORTS

La 9e convention annuelle de l'association canadienne des employés des postes, a lieu aujourd'hui et demain.

Elle fut inaugurée, hier soir, à l'hôtel Windsor, et M. A. Jacques présidait. Plus de 35 délégués des différentes parties du Dominion y assistaient.

Le président et le secrétaire ont lu des rapports sur le travail accompli pendant l'année écoulée.

Le président rappelle qu'aussitôt après la convention de Toronto, l'année dernière, une grève se déclara parmi les employés des postes. Il s'est opposé à la grève, par ce qu'elle avait été déclarée sans consulter l'exécutif.

Il est proposé par M. le commissaire Desjardins, d'Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

Appuyé par M. le commissaire Verreuil, il est Résolu: Que la Commission administrative s'oppose à toute législation qui serait de nature à affecter les intérêts de la Cité de Montréal, tant au point de vue financier qu'autrement, et elle s'oppose spécialement à toute législation qui serait de nature à modifier le contrat passé entre la Cité de Montréal et la Compagnie des Tramways.

se montreront dignes de la confiance que l'on a mis en eux. M. Louis Guérard, le nouveau président, remercia également les délégués de la confiance qu'ils ont mis en lui pour diriger la barge de ce conseil, et promit de s'efforcer pour remplir les devoirs de sa charge pour le plus grand bien de ce conseil.

Amusements ce soir.

C'est ce soir que le local 247 des Ebénistes, dans son Concert-Banquet, à la Salle Lavoie, rue Ontario, coin Champlain. Tous les amis qui désirent passer une bonne soirée n'ont qu'à aller rendre visite à nos amis les Ebénistes, membres de la Fraternité Unie des Charpentiers-Ménisiers.

Assemblée Publique des Comités Détaillants.

Ce soir à 8 heures p.m. à la salle No. 11, Monument National, il y aura une assemblée pour tous les Comités Détaillants, hommes et femmes, à laquelle seront présents M. W. Hoop, organisateur général; M. J. T. Foster, président du Conseil des Métiers; M. G. Franco, du Mont-de-Ouvrier; et Mme Mendelson.

Chez les Briquetiers Incorporés.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Ce soir au Temple du Travail, l'Union des Briquetiers tiendra son assemblée régulière, où sera discuté beaucoup de projets en vue, entre autre l'engagement d'un nouveau gardien, tous les membres doivent être présents.

Oui! la Constipation se guérit facilement avec l'Eau Purgative "RIGA". C'est le laxatif de famille par excellence, car il agit gentiment sans causer ni nausées, ni crampes, ni coliques.

EN REPUBLIQUE NEUTRE VIENNE, 14.—La population de langue allemande de l'Ile de Gattschew, en Carniole, qui comprend une ville importante de 171 villages, ont présenté à la commission américaine qui est en cette ville pour y étudier le problème austro-hongrois, un mémoire dans lequel ils sollicitent le droit de se constituer en république neutre.

Hall's Wine LE VIN DE HALL donne une force permanente! TOUTES les fois que vous êtes excédé de fatigue par le travail, les efforts ou l'inquiétude, souvenez-vous qu'il n'y a rien au monde comme le Vin de Hall pour réparer le dommage et conserver toute votre force.

Lisez ceux-ci: SERMENAGE. Etant très épuisé par le surmenage je pris le Vin de Hall et, en 14 jours, je me sentis mieux que je ne suis en ce moment. ANEMIE. J'étais malade depuis plus de trois ans et n'avais perdu toute espérance après avoir pris la moitié d'une bouteille de Vin de Hall et sentis une nouvelle énergie et maintenant, je suis mieux que jamais.

STEPHEN SMITH & CO., LIMITED 27 rue Front Est, Toronto. Agents, FRANK L. BENEDICT & CO. 45 rue St-Alexandre, Montréal.

Comment l'Argent s'accroît A RAISON de 4 1/2% d'intérêt composé que vous recevez sur le Timbre d'Épargne de Guerre, vos \$4.00 en deviennent \$5.00 au bout de cinq ans. Vos \$4.00 en deviendraient \$9.76 en 20 ans, \$37.24 en 50 ans et \$346.88 en 100 ans!

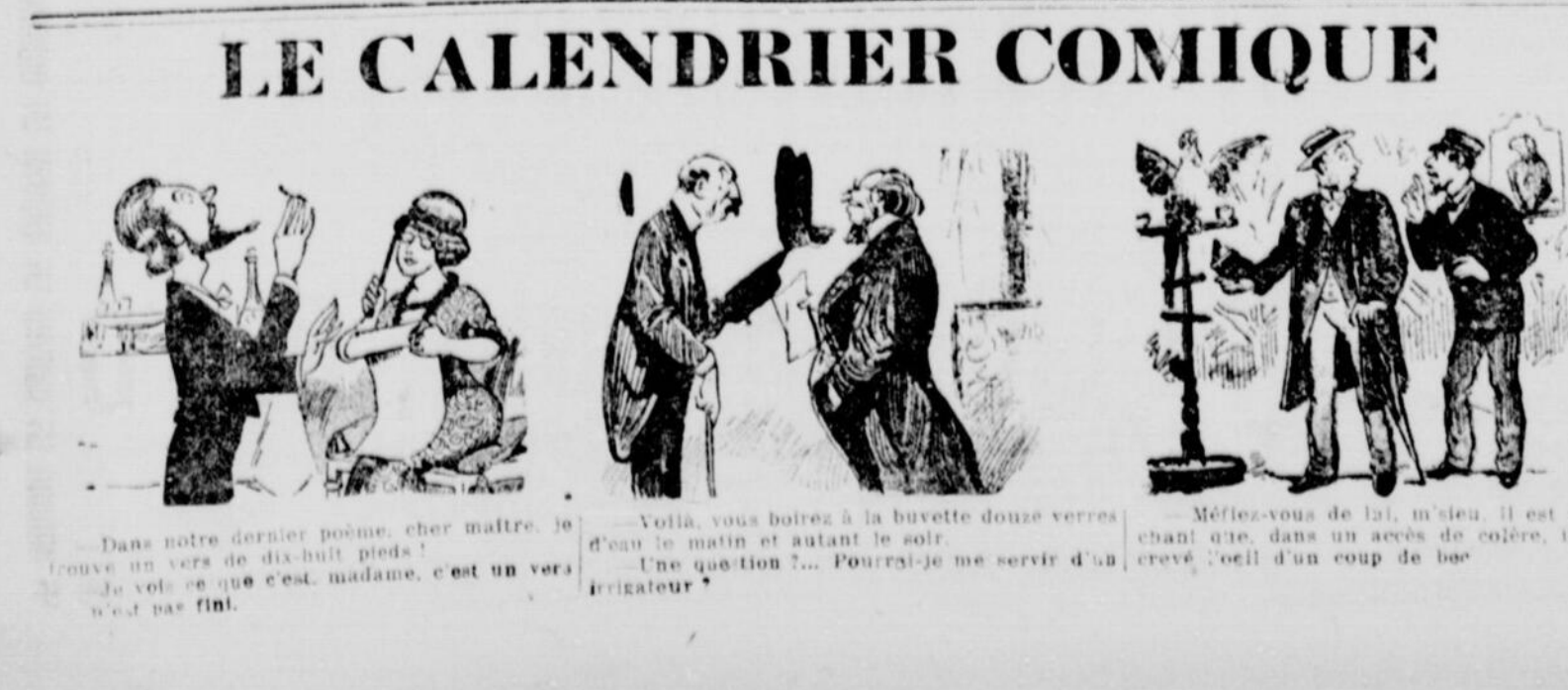
ALMAY'S LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL GRAND EVENEMENT DE MARS SAMEDI Voici une liste partielle des principales ventes qui auront lieu à cette occasion. MAGNIFIQUES BLOUSES. Valeurs jusqu'à \$75. Prix de l'événement de mars \$38.

ALMAY'S - Premier étage - Commandes par la poste remplies. OFFRE EXTRAORDINAIRE DE CHEMISES D'HOMMES. Valeurs jusqu'à \$2.50. Prix de l'événement de mars 1.50.

Vente d'une Journée de 8000 Vgs de Soie pour le Printemps. marquée à des prix spéciaux pour cet événement de mars. Les prix suivants sont pour demain seulement, par conséquent ne manquez pas cette occasion exceptionnelle.

Parade des Modes sur Modèles Vivants 2.30 à 4 p.m., Samedi Soir 7.45 à 9 heures. ALMAY'S LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

LE CALENDRIER COMIQUE Dans notre dernier poème, cher maître, le trouve un vers de plus qu'il n'en faut. Je vois que c'est madame, c'est un vers qui ne par fini. —Voilà, vous boirez à la buvette douze verres d'eau le matin et autant le soir. —Méfiez-vous de lui, m'ieu! Il est si méchant que, dans un accès de colère, il se cachera dans un trou, et quand vous l'avez crevé l'oeil d'un coup de boe.





Des Petites Annonces Classifiées. TEL. EST 5800.

CLASSE A
Chambre à louer
20 mois 10c.
30 mois 15c.
40 mois 20c.
50 mois 25c.
60 mois 30c.
70 mois 35c.
80 mois 40c.
90 mois 45c.
100 mois 50c.
110 mois 55c.
120 mois 60c.
130 mois 65c.
140 mois 70c.
150 mois 75c.
160 mois 80c.
170 mois 85c.
180 mois 90c.
190 mois 95c.
200 mois 100c.

CLASSE B
A louer
20 mois 15c.
30 mois 20c.
40 mois 25c.
50 mois 30c.
60 mois 35c.
70 mois 40c.
80 mois 45c.
90 mois 50c.
100 mois 55c.
110 mois 60c.
120 mois 65c.
130 mois 70c.
140 mois 75c.
150 mois 80c.
160 mois 85c.
170 mois 90c.
180 mois 95c.
190 mois 100c.

CLASSE C
Nécessaire
4c. chaque insertion
5c. pour les annonces
Service anniversaire 2 insertions pour 75c.
Remerciements 1c.

CLASSE D
Situation vacante 25 mots 25c.
Personnel 1c. par mot extra.
Messe de Requiem à pour le prix de 4c.
Tire en noir 22 lettres à la ligne 25c. par semaine.
Tire en couleur 10c. par mot extra.
Tire en rouge 15c. par mot extra.
Tire en vert 10c. par mot extra.
Tire en bleu 10c. par mot extra.
Tire en violet 10c. par mot extra.
Tire en orange 10c. par mot extra.
Tire en jaune 10c. par mot extra.
Tire en rose 10c. par mot extra.
Tire en gris 10c. par mot extra.
Tire en noir et rouge 15c. par mot extra.
Tire en noir et bleu 15c. par mot extra.
Tire en noir et vert 15c. par mot extra.
Tire en noir et orange 15c. par mot extra.
Tire en noir et jaune 15c. par mot extra.
Tire en noir et rose 15c. par mot extra.
Tire en noir et gris 15c. par mot extra.
Tire en noir et blanc 15c. par mot extra.

CLASSE E
Les annonces devant paraître le même jour.
Tous les jours de 9 heures à 5 heures.
Le jour le samedi jusqu'à 9 heures le vendredi.

Adresser vos communications comme suit:
Petites Annonces, la "Patrie",
Montreal.

SUCCESSALES

PARTIE OUEST DE MONTREAL
1 St-Jacques, 2217, Ph. Trempe.
2 St-Jacques et inspecteur, Ph. Le...

116 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
117 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
118 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

119 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
120 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

121 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
122 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

123 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
124 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

125 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
126 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

127 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
128 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

129 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
130 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

131 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
132 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

133 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
134 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

135 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
136 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

137 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
138 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

139 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
140 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

141 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
142 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

143 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
144 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

145 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
146 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

147 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
148 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

149 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
150 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

151 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
152 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

153 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
154 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

155 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
156 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

157 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
158 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

159 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.
160 St-Jacques, 2665, Ph. Trempe.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENEZ le métier de barbier, position assurée, quelques semaines suffisent pour devenir compétent. On vous gratie. Pourcentage payé tout en apprentissage. Taux spéciaux pour soins de rasage et soins de visage. Adresse: 624 Boulevard St-Laurent, Montréal. 225-110

BARBIER demandé avec petit capital pour prendre charge d'un shop de rasage et soins de visage. Adresse: 332 Dorchester Est. Tél. Est. 9-6

BONNE de la Victoire acquiescée ou non acquiescée comptant de 9 à 9 p.m. E. Doyon, 128 St-Ferdinand, 9-3

BOSS contremaître demandé pour frittage connaissant le réparateur, moulins, 844, Jour, Star Shoe Ltd, 111 St-Catherine, 495, Maisonneuve, soir 275

BOLLANGER Compagnon boulanger demandé, S'ad. 375, 4ème avenue, Rosemont. 11-1

BOLLANGER demandé, Voulez-vous vous établir en campagne avantageusement, prêt Montréal, bonne chance, adresse: 283, 283 Champlain, après 5 hrs. 12-2

CHAUFFEUR mécanicien demandé, Suivez les cours jour ou soir, licence garantie, position assurée. Cours privés pour chauffeurs. Adresse: 428 Demontigny Est. Tél. Est. 4344. 258-110

COMMISS d'expérience dans marchandise, Français ou Anglais, bon salaire pour homme d'expérience. S'ad. Mag. Quatre Salons, 1477 St-Laurent. 14-1

COMMISS demandé, homme ayant de l'expérience dans l'épicerie et connaissances en matière de chevaux, travailleur, bon salaire, références. S'ad. J. A. Charbonnet, 64 Quesset. 14-1

COUPLE - On demande couple, de professions, Français ou Anglais, prêt à s'établir, bonne maison, prêt à faire la cuisine, références exigées. S'ad. A. Laliberté, 67 St-Famille, 11-1

COUTURIER demandé, S'ad. 253, Mt-Royal Est. 14-1

COUTURIER de 1ère classe demandé, immédiatement, A. L. Bessette, marchand tailleur, 1951 St-Laurent. 14-1

TRICHEURS demandés avec expérience pour chausseries, bon salaire. S'ad. 659 Champlain. 13-2

TRICHEURS de lisses demandés avec bonne expérience dans ouvrage de couture, S'ad. 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237, 2239, 2241, 2243, 2245, 2247, 2249, 2251, 2253, 2255, 2257, 2259, 2261, 2263, 2265, 2267, 2269, 2271, 2273, 2275, 2277, 2279, 2281, 2283, 2285, 2287, 2289, 2291, 2293, 2295, 2297, 2299, 2301, 2303, 2305, 2307, 2309, 2311, 2313, 2315, 2317, 2319, 2321, 2323, 2325, 2327, 2329, 2331, 2333, 2335, 2337, 2339, 2341, 2343, 2345, 2347, 2349, 2351, 2353, 2355, 2357, 2359, 2361, 2363, 2365, 2367, 2369, 2371, 2373, 2375, 2377, 2379, 2381, 2383, 2385, 2387, 2389, 2391, 2393, 2395, 2397, 2399, 2401, 2403, 2405, 2407, 2409, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, 2429, 2431, 2433, 2435, 2437, 2439, 2441, 2443, 2445, 2447, 2449, 2451, 2453, 2455, 2457, 2459, 2461, 2463, 2465, 2467, 2469, 2471, 2473, 2475, 2477, 2479, 2481, 2483, 2485, 2487, 2489, 2491, 2493, 2495, 2497, 2499, 2501, 2503, 2505, 2507, 2509, 2511, 2513, 2515, 2517, 2519, 2521, 2523, 2525, 2527, 2529, 2531, 2533, 2535, 2537, 2539, 2541, 2543, 2545, 2547, 2549, 2551, 2553, 2555, 2557, 2559, 2561, 2563, 2565, 2567, 2569, 2571, 2573, 2575, 2577, 2579, 2581, 2583, 2585, 2587, 2589, 2591, 2593, 2595, 2597, 2599, 2601, 2603, 2605, 2607, 2609, 2611, 2613, 2615, 2617, 2619, 2621, 2623, 2625, 2627, 2629, 2631, 2633, 2635, 2637, 2639, 2641, 2643, 2645, 2647, 2649, 2651, 2653, 2655, 2657, 2659, 2661, 2663, 2665, 2667, 2669, 2671, 2673, 2675, 2677, 2679, 2681, 2683, 2685, 2687, 2689, 2691, 2693, 2695, 2697, 2699, 2701, 2703, 2705, 2707, 2709, 2711, 2713, 2715, 2717, 2719, 2721, 2723, 2725, 2727, 2729, 2731, 2733, 2735, 2737, 2739, 2741, 2743, 2745, 2747, 2749, 2751, 2753, 2755, 2757, 2759, 2761, 2763, 2765, 2767, 2769, 2771, 2773, 2775, 2777, 2779, 2781, 2783, 2785, 2787, 2789, 2791, 2793, 2795, 2797, 2799, 2801, 2803, 2805, 2807, 2809, 2811, 2813, 2815, 2817, 2819, 2821, 2823, 2825, 2827, 2829, 2831, 2833, 2835, 2837, 2839, 2841, 2843, 2845, 2847, 2849, 2851, 2853, 2855, 2857, 2859, 2861, 2863, 2865, 2867, 2869, 2871, 2873, 2875, 2877, 2879, 2881, 2883, 2885, 2887, 2889, 2891, 2893, 2895, 2897, 2899, 2901, 2903, 2905, 2907, 2909, 2911, 2913, 2915, 2917, 2919, 2921, 2923, 2925, 2927, 2929, 2931, 2933, 2935, 2937, 2939, 2941, 2943, 2945, 2947, 2949, 2951, 2953, 2955, 2957, 2959, 2961, 2963, 2965, 2967, 2969, 2971, 2973, 2975, 2977, 2979, 2981, 2983, 2985, 2987, 2989, 2991, 2993, 2995, 2997, 2999, 3001, 3003, 3005, 3007, 3009, 3011, 3013, 3015, 3017, 3019, 3021, 3023, 3025, 3027, 3029, 3031, 3033, 3035, 3037, 3039, 3041, 3043, 3045, 3047, 3049, 3051, 3053, 3055, 3057, 3059, 3061, 3063, 3065, 3067, 3069, 3071, 3073, 3075, 3077, 3079, 3081, 3083, 3085, 3087, 3089, 3091, 3093, 3095, 3097, 3099, 3101, 3103, 3105, 3107, 3109, 3111, 3113, 3115, 3117, 3119, 3121, 3123, 3125, 3127, 3129, 3131, 3133, 3135, 3137, 3139, 3141, 3143, 3145, 3147, 3149, 3151, 3153, 3155, 3157, 3159, 3161, 3163, 3165, 3167, 3169, 3171, 3173, 3175, 3177, 3179, 3181, 3183, 3185, 3187, 3189, 3191, 3193, 3195, 3197, 3199, 3201, 3203, 3205, 3207, 3209, 3211, 3213, 3215, 3217, 3219, 3221, 3223, 3225, 3227, 3229, 3231, 3233, 3235, 3237, 3239, 3241, 3243, 3245, 3247, 3249, 3251, 3253, 3255, 3257, 3259, 3261, 3263, 3265, 3267, 3269, 3271, 3273, 3275, 3277, 3279, 3281, 3283, 3285, 3287, 3289, 3291, 3293, 3295, 3297, 3299, 3301, 3303, 3305, 3307, 3309, 3311, 3313, 3315, 3317, 3319, 3321, 3323, 3325, 3327, 3329, 3331, 3333, 3335, 3337, 3339, 3341, 3343, 3345, 3347, 3349, 3351, 3353, 3355, 3357, 3359, 3361, 3363, 3365, 3367, 3369, 3371, 3373, 3375, 3377, 3379, 3381, 3383, 3385, 3387, 3389, 3391, 3393, 3395, 3397, 3399, 3401, 3403, 3405, 3407, 3409, 3411, 3413, 3415, 3417, 3419, 3421, 3423, 3425, 3427, 3429, 343

LE MEURTRIER DE ROBERTS A AVOUE SON CRIME. "JE SUIS CONTENT DE CE QUE J'AI FAIT"

Antonio Spreccace, arrêté à Smith's Falls, Ont., a fait des aveux à la police de Montréal. "Je me suis fâché, et j'ai tiré sur lui, je suis content de ce que j'ai fait," dit-il.

ON L'A RAMENE ICI

Le meurtrier de Roberts a avoué son crime: "Je suis content de ce que j'ai fait. Il m'a frappé à une oreille; je me suis fâché et j'ai tiré sur lui", a déclaré hier soir Antonio Spreccace au chef intérimaire de la Sûreté, M. Harry Cowan, lorsque questionné par celui-ci après avoir été mis sur ses gardes. L'assassin spreccace a été ramené hier après-midi de Smith's Falls par le détective Janvier Nassa, muni d'un mandat d'arrestation. Spreccace, comme on le sait, est accusé d'avoir tué, d'un coup de revolver, le contremaître Alfred John Roberts, du Grand-Tronc, dans la rotonde des locomotives, mardi dernier, parce que celui-ci ne voulait pas le reprendre au service de la compagnie.

L'ARRESTATION

Le meurtrier a été arrêté à 1 h. 40, hier matin, au moment où il arrivait à Smith's Falls, sur le train de Toronto. Le chef de police Phillips avait reçu une dépêche de l'inspecteur Cowan, du bureau de la Sûreté de Montréal, demandant le signalement exact de l'accusé. Il visita le train et aperçut un Italien dont le signalement correspondait à celui de l'individu recherché par la police de Montréal. Il le retint prisonnier en attendant l'arrivée d'un détective du bureau de la Sûreté de Montréal. L'individu arrêté était bien le meurtrier de Roberts.

Le chef intérimaire Cowan, informé de l'arrestation de l'individu soupçonné, donna ordre au détective Janvier Nassa de partir pour Smith's Falls par le premier train. Le détective Nassa portait sur lui une photographie de Spreccace qu'il avait réussi à se procurer en faisant des recherches avec son collègue le détective Crowthers. Dès son arrivée à Smith's Falls, le détective Nassa rencontra le chef de police Phillips et le sergent John Lees, qui étaient venus à la station pour le prisonnier. Le détenu fut identifié. La bonne nouvelle fut aussitôt transmise au bureau de la Sûreté de Montréal.

IL DEVIENT SOMBRE

Lorsque le détective Nassa signala au meurtrier l'ordre de le suivre à Montréal, celui-ci ne fit aucune objection. Il baissa la tête et devint sombre.

HENRY MORGAN & COMPANY, LIMITED.

180 Complets pour Hommes

Régulièrement \$30.00 et \$35.00
DEMAIN, \$26.50

Cette vente offre une splendide occasion aux hommes d'acheter de bons Complets recommandables à un prix remarquablement bas.

Les "Homespun Tweeds et Worsteds" sont les tissus généralement employés.

Modèles s'ajustant et à ceinture pour Jeunes Gens et Hommes de goûts sobres—Modèles de 2 et 3 boutons—complètement doublés ou doublure de buste, pour le début du printemps. Dans les nuances de gris et brun. Tailles: 33 à 44.

Cette vente sera particulièrement intéressante pour les soldats.

—Rez-de-chaussée—Annexe.

Un événement d'une importance inusitée. Achetés spécialement.

100 Complets pour Garçonnetts en Tweed Ecossais et Irlandais, tout laine.

Tous avec une paire supplémentaire de colottes bouffantes.

Aujourd'hui, le Complet, \$19.50

Ces complets sont élégamment faits et finis dans les plus chics styles pour garçonnetts. L'habit est de modèle sobre Norfolk, avec plis box et reversés. Aussi avec ceinture et boucle flottantes—poches amples et poches militaires.

Que l'on peut obtenir dans les tailles pour garçonnetts de 8 à 16 ans.

Valeurs régulières \$25.00 et \$28.00. A \$19.50. —Rez-de-chaussée—Annexe.

Bas de Golf pour Garçonnetts

Avec hauts plusieurs fois repliés. Tout laine. De fabrication anglaise.

Pointures 6 1/2 à 10.

Marqués, la paire: \$1.40 à \$2.30.

—Rez-de-chaussée.

Gants pour Dames

A 2 Prix Spécialement Réduits.

Gants en chambrée, pour femmes. En blanc et naturel de fabrication anglaise avec 2 boutons-pression. Blancs, avec des boutons noirs de fantaisie, naturels, avec dessus de même nature.

Une valeur actuelle de \$2.00. A \$1.35.

Gants en chambrée, pour femmes. En blanc seulement. Spécialement appropriés pour le Printemps de fabrication anglaise, 2 boutons-pression. Marqués régulièrement: \$1.00. La paire: 75c.

—Rez-de-chaussée.

ASSOMMEE CHEZ ELLE PAR UN BANDIT

Un odieux attentat porté à l'attention de la police.

RECHERCHES

Un attentat odieux a été commis, hier soir, contre une pauvre femme, Marie Savada, âgée de 23 ans, domiciliée au No. 49 rue Dorchester Est. Voici ce qu'elle a rapporté aux autorités de l'hôpital Général où elle gît sur un lit de souffrances.

INDIVIDU MYSTERIEUX

La nuit dernière, dit-elle, un individu mystérieux est entré dans sa maison en ouvrant la porte d'entrée dont le verrou était retiré. Sans prononcer une parole, l'individu s'approcha de la malheureuse femme qui, étonnée, cherchait à s'enfuir. Le bandit la tenait comme une bête fuyive dans toute la maison et lorsque la malheureuse fut acculée au mur, il se jeta sur elle et lui cassa une bouteille sur la tête. Blessée grièvement, la victime s'affaissa inconsciente. Lorsqu'elle revint à ses sens, le lâche individu avait fui.

DU SANG

La figure couverte de sang, la pauvre femme se traîna péniblement jusque dans la rue où elle appela la police. Un agent entendit ses cris désespérés et accourut à son secours. Il fit monter l'ambulance de l'hôpital Général qui la transporta à cette institution. Les médecins constatèrent que la malheureuse femme portait plusieurs coupures au cuir cheveu. Un chirurgien dut lui faire plusieurs points de suture. La victime est encore à l'hôpital et son état est grave.

SUS AU BANDIT!

La Sûreté a été informée et des détectives ont commencé à faire des recherches.

BIEN CONNU DE LA POLICE.

Spreccace est bien connu de la police de Montréal, ayant été mêlé à plusieurs affaires sensationnelles. On rapporte que depuis quelques années seulement, il a été poignardé trois fois par des Italiens. On a rapporté, hier, au bureau de la Sûreté, qu'il avait déjà tenté de poignarder un ouvrier dans la cour du Grand-Tronc, à Turcot.

LE DETECTIVE CROWTHERS.

Le détective Crowthers, interrogé par le coroner McMahon, à l'enquête qui a été tenue mercredi, a déclaré à celui-ci qu'il croyait pouvoir localiser le meurtrier avant deux jours. Il a fallu moins de deux jours au détective Crowthers et à ses collègues pour localiser et arrêter le meurtrier.

LES DETECTIVES SLOAN, NASSA, ROYAL, DESROCHERS, SONS LE MEURTRIER PARLE.

Voici en substance ce qu'a déclaré Spreccace à l'inspecteur Cowan: "Je suis allé à la rotonde trouver le contremaître Roberts pour qu'il me paye un arriéré de salaire dû pour travail supplémentaire que j'avais fait. Non seulement, Roberts ne voulait pas me payer, mais il me frappa sur l'oreille; la colère me prit et je tirai sur Roberts; j'ai jeté le revolver dans la neige en quittant la cour du Grand-Tronc et me suis sauvé."

LORSQU'ON LUI DEMANDA POURQUOI IL PORTAIT UN REVOLVER, SPRECCACE REPENDIT QU'IL AVAIT ETE ATTAQUE, IL Y A QUELQUE TEMPS, PAR DEUX BANDITS AMIS QUI L'AVAIENT DEPOUILLE DE SON ARGENT. DEPUIS CE JOUR, DIT-IL, JE PORTAIS UN REVOLVER SUR MOI."

A LA GARE WINDSOR

A la gare Windsor, quelques instants avant l'arrivée du train, les détectives Crowthers et Sloan, dans l'auto de la Sûreté, attendaient l'arrivée de leur collègue Nassa avec son prisonnier. A 7 h. 25, le train entra en gare. Le détective Nassa apparut à la portière d'un wagon avec le meurtrier de Roberts. Spreccace était vêtu d'un habit foncé et il portait un feutre noir. Le prisonnier ne disait pas un mot.

DES MENACES

Un groupe nombreux d'ouvriers du Grand-Tronc s'étaient rendus aux abords de la gare. Lorsque le détective Nassa apparut avec le meurtrier attaché par les menottes, les détectives Crowthers et Sloan dirent le faire passer par une sortie détournée afin d'éviter un attentat de la foule. Déjà, des menaces se faisaient entendre et l'on commença à craindre pour la vie de l'assassin.

A WESTMOUNT.

A Westmount, un ouvrier du Grand-Tronc, qui travaille à Turcot, là où le meurtrier a été commis, montra dans le wagon où était le prisonnier, sans doute pour se porter à des voies de fait sur celui-ci. Le détective Nassa dut le calmer et le mettre en garde contre lui-même.

LE MEURTRIER PARLE.

Voici en substance ce qu'a déclaré Spreccace à l'inspecteur Cowan: "Je suis allé à la rotonde trouver le contremaître Roberts pour qu'il me paye un arriéré de salaire dû pour travail supplémentaire que j'avais fait. Non seulement, Roberts ne voulait pas me payer, mais il me frappa sur l'oreille; la colère me prit et je tirai sur Roberts; j'ai jeté le revolver dans la neige en quittant la cour du Grand-Tronc et me suis sauvé."

RENDEZ-VOUS COMPTE DE L'EFFICACITE DES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE".

UN POLICIER SE FAIT VOLER \$13 DANS LE TRAM

LES TIRE-LAINE OPERENT AVEC UNE GABILETÉ EXTRAORDINAIRE.

Toute une armée de tire-laine semble avoir pris Montréal d'assaut. Il ne se passe pas une seule journée sans que quelque personne ne s'adresse à la police pour lui apprendre qu'elle vient d'être volée.

C'est dans les tramways, particulièrement à l'heure du retour des ouvriers de leur travail, que les pickpockets opèrent avec le plus de sûreté.

Hier c'était un policier de cette ville qui était la victime de ces audacieux.

Hier, à l'heure du souper, M. Plante, chef des inspecteurs de chasse et de pêche pour le gouvernement provincial, montait sur un tramway au coin des rues Ontario et St-Denis, et se faisait voler dans ses goussets la somme de \$13 avec une adresse si parfaite que M. Plante ne constata la disparition de son argent qu'en arrivant à son logis.

Si la victime n'était pas l'un de nos meilleurs limiers de la police, le vol ne serait pas surprenant, mais tous ceux qui connaissent l'excellent policier qu'est M. Plante, devront admettre que les tire-laine dans cette occasion, ont été d'une habileté extraordinaire.

Cependant M. Plante a juré de retrouver son argent et son vol. Il a institué un service secret et malheur aux pickpockets qui tomberont entre les mains de cette organisation policière.

IL EST TROUVE COUPABLE D'AVOIR CAMBRIOLE

Trouvé coupable d'avoir cambriolé un magasin, un nommé Anthony Bourgeois, alias Bourdeau, alias Thiébaud, a été condamné hier après-midi, par le juge Bazin, siégeant en Cour des Sessions, à un an de prison.

—George Siskain, a été trouvé coupable de cambriolage. Il a été condamné à six mois d'incarcération.

—Louis Hoffman a plaidé coupable à six accusations de vol. Il recevra sa sentence mardi prochain.

LE CHEF-LIEU DU COMTE DE QUEBEC

QUEBEC, 14. — On ne s'accorde pas dans le comté de Québec pour le choix du chef lieu. Il y a eu procès sur procès, la législature s'en est mêlée avec le résultat que tribunaux et législature décident que le chef-lieu doit rester à Loretteville. Malgré tout cela, hier, le conseil du comté a siégé à Charlevoix.

Des procédures doivent être instituées. M. Edmond Giroux, maire de Beauport, a été réélu.

LE JEUNE FILS DE ZAZEFKY, AGE DE SEPT ANS, TEMOIGNE CONTRE SON PERE, EN COUR D'ASSISES

NOTRE CONCOURS

Les gagnants du concours reçoivent une prime de cinq dollars.

Une blessure au doigt

On a continué hier après-midi, le procès de l'Autrichien Julie Zazefsky, accusé du meurtre de l'un de ses compatriotes, Percy Diskhent, à Verdun, le 18 décembre dernier.

Les preuves semblent accablantes contre le prisonnier. Il a entendu hier son jeune fils, âgé de 7 ans, témoigner contre lui.

Le juge Dési a déclaré que, quoiqu'il lui en coûtait beaucoup, il était obligé d'entendre ce témoin, dans l'intérêt de la vérité due au tribunal.

Le jeune garçon reconnut le revolver et le couteau mis devant lui comme appartenant à la victime: il en fut de même d'une petite valise dans laquelle furent trouvées des balles.

LA POLICE PROVINCIALE

C'est maintenant au tour des détectives provinciaux Percy Aikin et Harold Brissette de témoigner.

Ils avaient été chargés par le chef Lorrain d'aller aider la police de Verdun à lever le voile sur le mystère du meurtre de Diskhent.

On sait que cela ne leur prit qu'une journée pour tout ce travail et qu'à la fin de leurs recherches, ils constituèrent Zazefsky leur prisonnier et l'accusèrent du meurtre de son compatriote.

LE DETECTIVE AIKIN

Dans ses déclarations, Percy Aikin, dit que lorsqu'il a, avec les autres détectives, constitué l'Autrichien prisonnier, il a remarqué que ce dernier avait une coupure au troisième doigt à la main gauche et en réponse à une question qu'il lui a posée, il leur a répondu qu'il s'était blessé avec un couteau.

Plus tard, il changea cette déclaration et lui dit qu'il s'était coupé en tombant sur un morceau de vitre. Une troisième fois, il lui déclara qu'il s'était blessé en tentant de monter sur un tramway en mouvement, qu'il avait bandé la blessure avec un mouchoir.

Les détectives Bartlett et Dupont de la police de Verdun, donnent aussi leur témoignage.

LE DETECTIVE BRISSETTE

Le détective Harold Brissette, de la police provinciale, témoigne ensuite.

Le détective Brissette raconte comment il est arrivé à établir ses soupçons sur la culpabilité de Zazefsky: la découverte du revolver, du couteau, de la valise, ainsi que du linge placé chez un buandier chinois, mais surtout par des indices suspects trouvés sur les effets de l'accusé; le détective Brissette a conduit son enquête avec beaucoup d'habileté et les preuves qu'il apporte à la Cour, semblent écrasantes contre l'accusé.

LE LINGE DE L'ACCUSE

Un buandier chinois du nom de Yon est interrogé par le représentant de la Couronne, M. J. C. Walsh.

Après avoir examiné trois chemises et six faux-cols, il déclare que ce linge a été lavé à sa buanderie. Il reconnaît sa marque sur les effets.

Un employé des postes, M. H. Dampy, du département de la caisse d'épargne a été ensuite appelé dans la boîte aux témoins; il s'agit pour la défense d'établir si le livret accusant un dépôt de \$322 était bien la propriété de Diskhent et si le défunt a retiré cette somme de la banque d'épargne. Le témoin étant très réticent, par devoir sans doute, la couronne a demandé qu'un autre employé du nom de Lamontagne soit appelé ce matin pour répondre aux questions que lui fera le tribunal. Vu l'heure avancée la cour ajourne à ce matin 10.30 hrs, pour essayer de terminer le procès dans la journée.

LES DELEGUES ALLEMANDS

PARIS, 14. — Lorsque sera venue l'époque de la conférence plénière de la paix, les délégués allemands seront logés dans l'un des palais de Versailles, mais il leur sera interdit de se soulever contre le gouvernement et de prendre des mesures pour garantir des manifestations populaires.

LE MINISTRE DE SUISSE RESIGNE

BERNE, 14. — Hans Sulzer, ministre de Suisse aux Etats-Unis, a demandé à résigner sa position le 17 juillet.

LES PLUS VASTES SALONS DENTAIRES

du pays sont à votre disposition et avec nos 15 dentistes experts vous assurent un service prompt et satisfaisant complet.

EXTRACTION DES DENTS SANS DOULEUR

N'oubliez pas que seule la NOVO-CODINE peut garantir ce résultat.

La Compagnie Dentaire MASSON

860, rue St-Denis, 152, rue Peel.

Angle Duluth, St-Louis 4613. Angle Ste-Catherine, Up. 3922.

OUVERT TOUS LES SOIRS.



51^{ème} Anniversaire 1868-1919

L'année dernière, à pareille époque, nous vous invitons à célébrer nos Noces d'Or. C'était une date remarquable, car elles sont rares les maisons de commerce qui atteignent la cinquantaine et la dépassent; aussi fut-elle marquée par des fêtes inoubliables. Cependant, un voile de tristesse tempérait la joie de tous, car alors le sang de nos compatriotes coulait à flots sur les champs de batailles de l'Europe, pour la défense de la liberté du monde. Mais depuis, le canon a cessé de gronder, la fumée des batailles s'est dissipée, et nous pourrions fêter notre

Cinquante-unième Anniversaire

sans qu'aucun deuil ne trouble nos jouissances, qui seront même rehaussées par le retour des héros dont la vaillance a assuré la victoire. Dans quelques semaines, nous pourrions acclamer le glorieux 22e qui a porté si haut les traditions de la valeur des Français d'Amérique. Tous ensemble, nous reprendrions nos travaux dans la paix qu'ils nous ont conquise.

La Maison Dupuis pourra maintenant réaliser les agrandissements et améliorations que la guerre avait interrompues. Elle doit à ses nombreux clients dont la faveur l'a suivie sans cesse, de ne rien négliger qui puisse leur procurer un service aussi parfait que possible et toutes les commodités que demande notre grand commerce.

Cette année encore, nous fêterons notre anniversaire par une

Vente Sensationnelle de 6 Jours.

Cette vente a été préparée avec enthousiasme, la Direction, les Chefs de Rayon et le personnel y ont donné un travail et des soins infatigables, nos fournisseurs ont voulu contribuer au succès en accordant des prix qui nous permettront d'offrir des aubaines extraordinaires.

Tous les rayons regorgeront de ces grandes valeurs: soies, étoffes, robes, manteaux, blouses, chapeaux, chaussures, chemises et cravates, sous-vêtements, toiles et cotonnades, tissus lavables, meubles, tapis, rideaux, papeterie, épicerie, quincaillerie et vaisselle, etc., etc., de tout et pour tous, à des bas prix incroyables.

Lisez attentivement nos annonces dans les journaux de demain, elles vous donneront une idée des préparatifs que nous avons faits. Soyez ici à l'ouverture des portes, 9 HEURES AVANT-MIDI, pour faire votre choix.

Passage Payé

Nos clients de la campagne sont particulièrement invités à venir profiter des grandes occasions que nous offrons en tout temps.

Comme encouragement spécial, nous rembourserons les frais de chemin de fer, aller et retour, d'après la cédule suivante:

Rayon de 100 milles sur achats de 60.00
Rayon de 75 milles sur achats de 45.00
Rayon de 50 milles sur achats de 30.00
Rayon de 25 milles sur achats de 15.00

Ces remboursements se feront à notre bureau d'informations, sur présentation des billets de retour et des factures d'achats.

